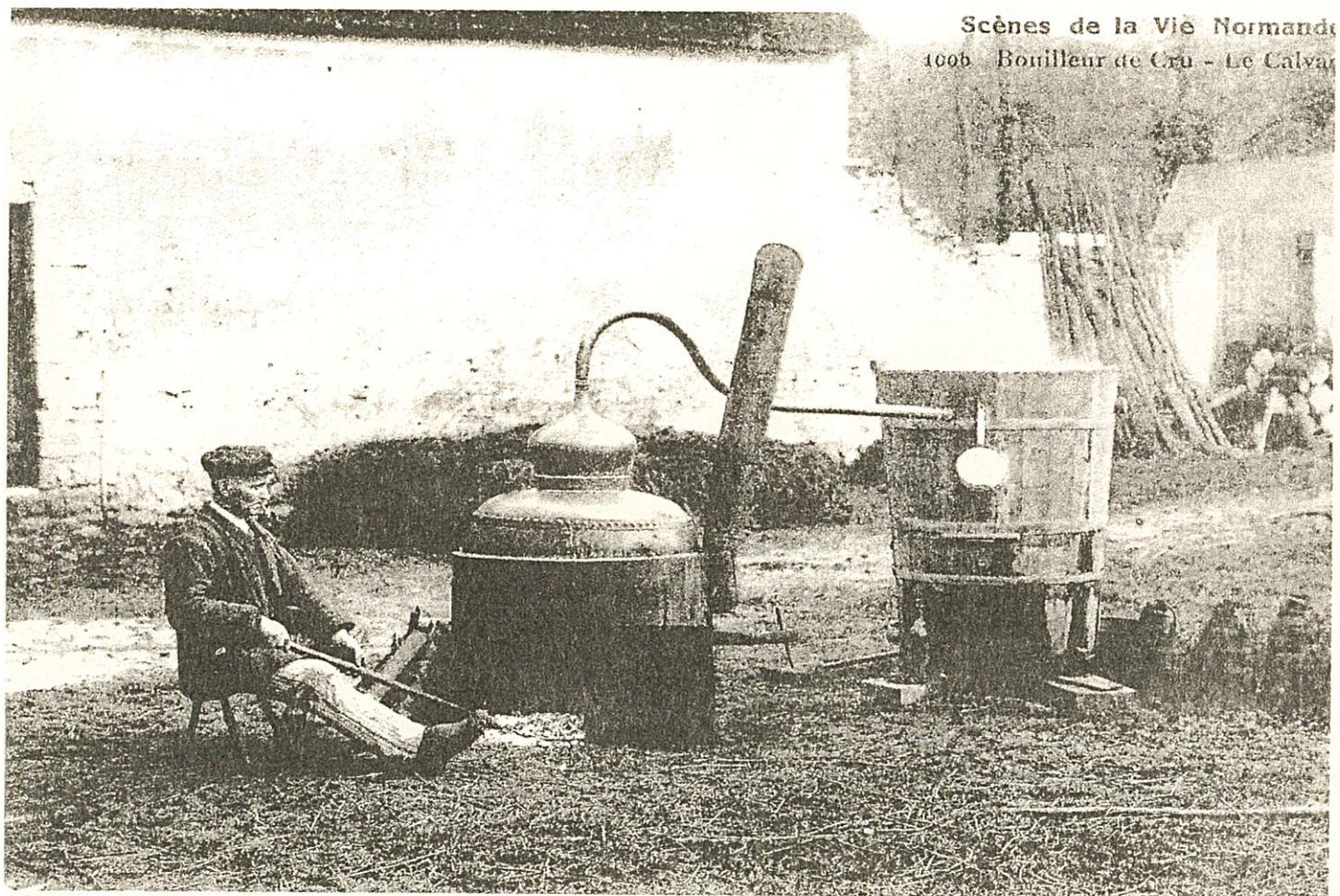


Histoire & Traditions populaires

Scènes de la Vie Normande
4006 - Bouilleur de Cru - Le Calvados



Le bouilleur de cru

N° 117

Mars 2012

Bulletin trimestriel publié par le Foyer Rural du Billot 14170 L'Oudon

Foyer rural du Billot



Histoire et Traditions populaires

Bulletin trimestriel publié par le Foyer Rural du Billot
14170 L'Oudon
Tel / Fax : 02 31 20 62 72

Mars 2012 – n° 116 – 39^e année

Responsables de publication formant le Conseil d'Administration de l'association :

Gérant : Jack Maneuvrier – **Membres :** Almir Bellier, Dominique Bordeaux, Yvon et Arlette Bouillé, Eric Bourgault, Denise Bourgault, , Thierry et Paule Bricon, Stéphanie Bricon, José et Claude Castel, Florent et Mercé Chaboissier, Michel et Marie-France Chanu, Claire Coeuret, Yvette Denis, Pierre et Brigitte Ferrand, Jean-Pierre et Roselyne Gallou, Pierre et Christiane Girard, Jean et Marie Godet, Godet Mauricette, Gérard et Chantal Guillin, Guy Hardouin, Marie-Thérèse Hugot, Daniel et Monique Lalizel, Bernard et Majo Lecerf, Colette Léchenault, Claude et Michèle Lemaître, Christophe Maneuvrier, Jacky et Danie Maneuvrier, Michel Nigault, Jacqueline Pavy, Odile Plékan, Olivier et Fabienne Storez, Jean et Françoise Tramblais, François et Colette Wèbre

Abonnement simple : 15 € + Frais d'envoi : 6 € = 21 €

Chèque à l'ordre du Foyer rural du Billot

Abonnement avec adhésion au Foyer (nécessaire pour participer aux activités) : 20 €

Dans la région du Billot , de nombreux bulletins sont distribués par les membres du Conseil d'Administration. **En cas d'expédition par la poste il convient d'ajouter à l'abonnement 6 € pour frais d'envoi.**

Périodicité : mars, juin, septembre, décembre. Le bulletin de juin étant généralement consacré à l'exposition annuelle.

Sommaire mars 2012 n° 117

<i>Sommaire</i>		<i>p. 3</i>
<i>Voyage en car à Honfleur le 1er avril</i>		<i>p. 4</i>
<i>Petite histoire des boissons en Pays d'Auge Exposition 2012</i>		<i>p. 5</i>
<i>Le dernier duel : un ouvrage d'Eric Jager</i>		<i>p. 6</i>
<i>Programme 2012 Randonnées et patrimoine de la Viette et de L'Oudon – Foyer rural du Billot</i>		<i>p. 7</i>
<i>Assemblée Générale – Bilan financier 2011</i>	Chantal Guillin	<i>p. 9</i>
<i>Compte-rendu d'activités 2011</i>	Paule Bricon	<i>p. 10</i>
<i>A propos du colombier du manoir du Verger</i>		<i>p.13</i>
<hr/>		
<i>Le culte de Mithra à Jort</i>	S. et H. Paumier	<i>p. 14</i>
<i>Le général Delaunay</i>	Marie Peltier Jacqueline Savidan	<i>p. 24</i>
<i>Tisanes thérapeutiques et vins de santé</i>	Jack Maneuvrier	<i>p. 42</i>

Voyage à Honfleur en car

Le Foyer rural du Billot, Histoire et Traditions populaires vous propose une journée à Honfleur

Dimanche 1^{er} avril

Programme :

Départ en car du Billot : 9 heures ; retour : 19 heures

Visite guidée de la ville d'Honfleur

Visite du musée d'ethnographie et d'art populaire normand

Visite du musée de la marine

Visite du musée Eugène Boudin

Déjeuner au restaurant du Belvédère

Participation tout compris : Adulte : 40 € Enfant : 6 / 14 ans : 25 €

Inscription avant le 20 mars . Dans l'hypothèse d'un nombre de participants insuffisant nous serions contraints d'annuler ce voyage.

Bulletin d'inscription

M. Mme.

.....

S'inscrit au voyage du 1^{er} avril 2012

Nombre de personnes : Adultes : Enfants :

Ci-joint chèque de

A l'ordre du Foyer rural du Billot

A.....le.....

Signature

Petite histoire des boissons en Pays d'Auge

Exposition du 17 juin au 23 septembre 2012

Le cidre : historique : les débuts, le cidre au Moyen Age
Le cidre aux XVIIe et XVIIIe d'après les inventaires après décès
Le cidre à l'époque moderne : fabrication, conservation, transport .

L'eau de vie : historique : de l'eau de vie de cidre au calvados
La distillation, conservation, commercialisation
Les bouilleurs ambulants

Les contenants : bouteilles, tonneaux, les caves.

Le vin : Le vin est attesté dans notre région depuis le Moyen Age : Au XIe siècle : Le seigneur de Courcy donne à l'abbaye de Marmoutiers (abbaye près de Tours) sa vigne et son vigneron de Montpinçon

La vigne : Les toponymes « vigne » en Pays d'Auge (carte):
Historique : Le vin et la vigne au Moyen-Age
Le vin aux XVIIe et XVIIIe siècles

La bière : Après la cervoise consommée par nos ancêtres les Gaulois, il y avait au XIXe et XXe siècles, trois brasseries à Lisieux : fabrication et consommation de la bière en Pays d'Auge

Le café : boisson indispensable pour la convivialité dans les fermes augeronnes au XXe siècle surtout quand il était arrosé.

Les boissons familiales : vin de frênette, apéritifs « maison », liqueurs, tisanes médicinales

Les boissons des jours de fête et des repas familiaux

Les lieux de consommation : cafés et auberges



Collection A. Renard, Pont-Audemer - Cliché Doutwaiche

Ainsi que dit l'enseigne :
Laine, banets, tricots, cidre, café, vermouth.
La fermière qui passe y vient prendre une goutte.
On trinque en jabotant ; on retorque ; et, sans doute,
Grâce au bâton noueux elle marche très droit.
Mais elle a bien pourtant sa petite ribote.
Elle brande la tête en cadence, et postcoïte.
Fixe le sol d'un œil qui flanche et qui égarde
Et trouve, en retournant, le sentier trop étroit.
Maurice LEVAILLANT.

Le dernier duel

Une remarquable enquête historique sur un fait réel qui s'est déroulé près du Mesnil-Mauger au XIV^e siècle. L'auteur Eric Jager est professeur de littérature anglaise à l'Université de Los-Angeles. Depuis son voyage dans notre région, il y a plusieurs années, Eric Jager est adhérent de notre association et nous espérons qu'il aura l'occasion de nous faire une conférence lors d'une venue prochaine en Normandie. Son récit particulièrement documenté est passionnant :

« En cette matinée glacée du 29 décembre 1386, la foule afflue vers le monastère parisien de Sint-Martin-des-Champs. Autour du champ clos, les curieux se pressent, attendant le roi Charles VI et, surtout, les deux hommes qui vont se battre à mort ce jour-là : Jean de Carrouges et Jacques Le Gris, seigneurs normands, ont résolu de porter devant Dieu leur querelle. Celui qui tuera l'autre verra sa cause reconnue et son honneur lavé ; le vaincu, lui, sera réputé menteur à la face de Dieu et des hommes et son corps pendu à Montfaucon ;

Voilà des années que l'inimitié a grandi entre Carrouges et Le Gris, attisé par des rancunes et des rivalité. Mais la haine atteint son comble quand l'épouse de Carrouges, la belle Marguerite, accuse Le Gris de l'avoir violée : profitant de l'absence de son mari, celui-ci, dit-elle, s'est introduit dans le château de Carrouges où il a abusé d'elle. Aucune cour n'ayant pu régler le différent, le Parlement de Paris a tranché en faveur du duel judiciaire – une issue sanglante qui sera la dernière de son espèce en France et que maints contes, maints récits évoqueront des siècles durant. Cette histoire Eric Jager la raconte à la manière d'un roman policier, s'appuyant sur les sources et les témoignages qui nous sont parvenus pour ressusciter un pan entier du Moyen Age. » (quatrième de couverture de l'ouvrage)

Eric Jager : Le dernier duel, édition Flammarion, prix 21 €

Fortement conseillé à tous nos abonnés.



PROGRAMME 2012

Randonnées & Patrimoine de la Viette et de l'Oudon Foyer Rural du Billot

- » **Dimanche 19 FEVRIER** : Randonnée 8 Km à Vieux Pont en Auge - RDV à 14 h sur le parking de la Mairie de Vieux Pont - à l'issue **Assemblée Générale RPVO** vers 16 h 30 à la Mairie de Vieux Pont - **Randonnées & Patrimoine et Foyer Rural**

- » **Dimanche 18 MARS** : Randonnée de 8 Km - RDV à 14 h au Billot - **Foyer Rural**

- » **Dimanche 1er AVRIL** : Voyage annuel du Foyer - **Foyer Rural**

- » **Dimanche 15 AVRIL** : Randonnée journée - Vallée de l'Orbiquet - RDV église d'Orbec à 9 h 30 - Pique-nique à Tordouet au lieu-dit les Tendres (rando après-midi possible - prévenir auparavant Michel au 06 07 01 21 42) - **RPVO et Foyer Rural**

- » **Mardi 1^{er} MAI** : Randonnée journée 16 Km ou $\frac{1}{2}$ journée 9 Km - RDV à 9 h 30 du Billot - pique-nique à Ste Marguerite de Viette (brocante) - **Comité des fêtes de l'Oudon**

- » **Samedi 19 et dimanche 20 MAI** : **La Fromagère** - Le Billot - Randonnées pédestres, cyclotourisme et VTT : programme complet et réservation repas sur www.lafromagere.fr

- » **Dimanche 17 JUIN** : Ouverture de l'expo "**Petite Histoire des Boissons en Pays d'Auge**" - **Foyer Rural**

- » **Dimanche 17 JUIN** : Randonnée journée - 21 Km Pont Erambourg - Vallée de la Vère. RDV 8h30 place du marché St Pierre sur Dives ou 9h30 parking entrée Pont Erambourg venant de Condé/Noireau - **RPVO et Foyer Rural**

- » **Dimanche 1^{er} JUILLET** : Randonnées des 3 Associations « La Tournée des Caves » sur le thème de l'Expo du Billot - RDV 14 h au Billot - **RPVO - Montviette Nature - Foyer Rural**

» **Samedi 14 JUILLET** : Randonnées des 3 Rivières - Randos pédestre, VTT et cyclo à partir de St Pierre / Dives - RDV 8 h 45 ancien marché aux veaux - USP cyclisme - RPVO - la Fromagère

» **Samedi 28 et Dimanche 29 JUILLET** : Marché fermier de Coupesarte

» **Mercredi 15 AOUT** : Forum de l'archéologie et des savoir-faire & Marché fermier de l'Oudon - Foyer Rural et Commune de l'Oudon

» **Samedi 8 et dimanche 9 SEPTEMBRE** : Week-end dans l'Eure à la Guéroulde - Réservation obligatoire - Randonnées & Patrimoine et Foyer Rural

» **Dimanche 23 SEPTEMBRE** : « journée Manoirs » - Foyer Rural

» **Dimanche 30 SEPTEMBRE** : Randonnée journée - environ 20 Km de Coupesarte à Mesnil Durand - RDV à 9 h 30 au Manoir de Coupesarte - Pique-nique chez J et M Julien - la Tuilerie au Mesnil Durand - Randonnées & Patrimoine

» **Dimanche 21 OCTOBRE** : Randonnée matinale (2 fois 7 Km) - RDV à 7 h au Billot déjeuner aux tripes à la Fromagerie de Boissey et retour pour midi - inscription et participation demandée - Nombre de places limité - Randonnées & Patrimoine et Foyer Rural

» **Dimanche 18 NOVEMBRE** : Randonnée de 6 Km à Lisores - RDV à 14 h à la mairie de Lisores - Randonnées & Patrimoine et Foyer Rural

» **Dimanche 16 DECEMBRE** - Randonnée avec le Foyer Rural - RDV à 14 h au Billot

Et aussi tous les jeudis à 13h45 place du marché à St Pierre sur Dives avec Béatrice Martin - téléphone 02 31 20 86 70.

Contacts

Randonnée & Patrimoine de la Viette et de l'Oudon : Michel Sady 02 31 20 21 54 m.sady@orange.fr - Fred Guais 02 31 20 64 98 - Catherine Payen 02 31 20 50 93 www.rpvo.fr

Foyer Rural du Billot - Thierry BRICON - 06 79 05 64 15

BILAN 2011

	RECETTES	DEPENSES	2011
GESTION	134,84	511,75	-376,91
VOYAGE	1986,00	2470,00	-484,00
JOURNEE MANOIRS	1536,00	394,19	1141,81
E.D.F.	0,00	637,56	-637,56
SAUR	0,00	381,77	-381,77
ASSURANCES	0,00	833,00	-833,00
IMPOTS	0,00	412,00	-412,00
SUBVENTION ST GEORGES	80,00	0,00	80,00
SUBVENTION DE L'OUDON	200,00	0,00	200,00
	3936,84	5640,27	-1703,43
ABONNEMENTS	5920,00	2082,56	3837,44
AFFRANCHISSEMENTS	0,00	937,25	-937,25
PRODUITS & ENTRETIEN	0,00	824,97	-824,97
PAPIER ET FOURNITURES	0,00	148,90	-148,90
LEMESLE	0,00	0,00	0,00
HORS ABONNEMENTS	0,00	0,00	0,00
	5920,00	3993,68	1926,32
EXPOSITION	6125,48	1771,20	4354,28
JOURNEE FORUM ARCHEO	2972,00	1925,93	1046,07
PHOTOCOPIES	0,00	155,12	-155,12
PEINTURE	0,00	506,02	-506,02
MATERIAUX ET ELECTRICITE	0,00	724,87	-724,87
REPAS	0,00	961,92	-961,92
PUBLICITE	0,00	460,46	-460,46
	9097,48	6505,52	2591,96
SALAIRES	3042,00	3459,04	-417,04
URSSAF ASSEDI	0,00	873,00	-873,00
HUMANIS	0,00	433,56	-433,56
UNIFORMATION	0,00	66,61	-66,61
	3042,00	4832,21	-1790,21
RESULTATS 2011	21996,32	20971,68	1024,64
INVESTISSEMENTS			0,00
		0,00	0,00
RESULTATS 2011			1024,64
INVESTISSEMENTS			0,00
AVOIR 2010			8773,48
NOUVEL AVOIR 2011			9798,12

Compte-rendu d'activités

Voyage en bus à Rennes: le 10 avril

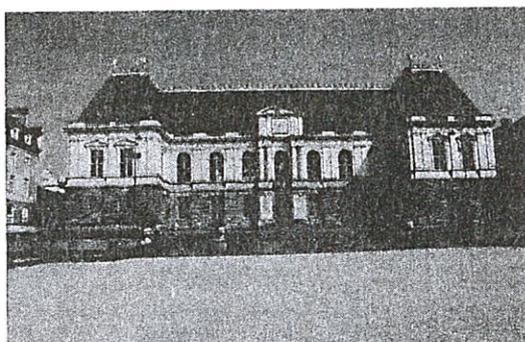
Trente-six personnes ont participé à cette journée et le départ du Billot était fixé à 7h du matin.

A 10h30: visite guidée très intéressante de la ville (en 2 groupes)

Après le repas au restaurant : visite de l'écomusée du pays de Rennes (5 siècles d'histoire d'une des plus grosses fermes rennaises).

Départ de Rennes à 16h30 (pour éviter un 2e chauffeur) ; donc manque de temps pour retourner dans la vieille ville en fin de journée.

En conclusion: voyage trop loin et trop cher (déficit de 400 euros).



Parlement de Rennes

Exposition 2011: «Le cheval et l'homme»



L'inauguration a eu lieu le 28 mai en présence de 150 personnes

Il semble que le thème du cheval a suscité beaucoup d'intérêt et que l'exposition a été appréciée puisque nous avons eu environ 4000 visiteurs. (fréquentation et recettes en hausse).

—
Les enfants ont aussi manifesté de l'enthousiasme et 160 questionnaires ont été remplis entièrement.

Forum de l'Archéologie et des Traditions Populaires: dimanche 14 août

Les Communications (à partir de 9h) ont eu lieu en présence d'une centaine de personnes avec les intervenants suivants:

- Daniel Lalizel : « Le cheval et la poste »
- Pierre Coftier : « Le cheval dans la mine »
- Yves Robert : « Gélinotte cheval de course »
- Hubert Lepommier : « Le cheval à l'époque gauloise »
- Dominique Fournier : « le cheval dans la toponymie »

Cent vingt-sept personnes étaient inscrites pour le repas du midi.

Le **méchoui** de François a été fort apprécié et la convivialité était au rendez-vous.

L'après-midi 400 visiteurs sont venus aux **démonstrations d'Archéologie et de Traditions populaires:**

- A la forge: les Archéologues ont fabriqué des clous à ferrer les chevaux.
- Guy Hardouin a montré les véhicules hippomobiles qu'il avait fabriqués pour les manifestations du Millénaire à St Pierre sur Dives. Puis il a fait un cheval à bascule qui était le gros lot de la tombola.
- Jean-Pierre Gallou et Gérard Guillin ont fabriqué des tire-bottes.
- Michel Chanu a confectionné des balais en bois de bouleau et des fagots.
- Sculpteur sur pierre: Jean-pierre Routhier
- Sculpteur sur bois: Daniel Regnouf
- Modèles réduits de véhicules hippomobiles: Norbert Guérin
- La crème, le beurre et le fromage: Jacqueline Pavy, Christian Gaël, José Castel et Thierry Bricon
- Les dentellières: Marie-Thérèse Hugot et Mme Lecoq
- Ateliers pour enfants: dessins de chevaux avec Jean Tramblais et poterie avec Paule Bricon.
- **Marché des produits locaux:** produits de «la Ferme de Livet», produits laitiers, miel, cidre, pommeau, fromages...



La journée a été très réussie et la météo favorable malgré les prévisions.

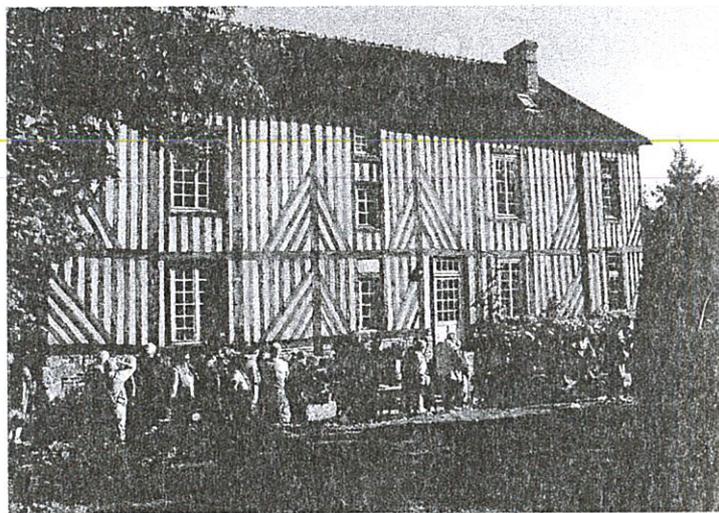
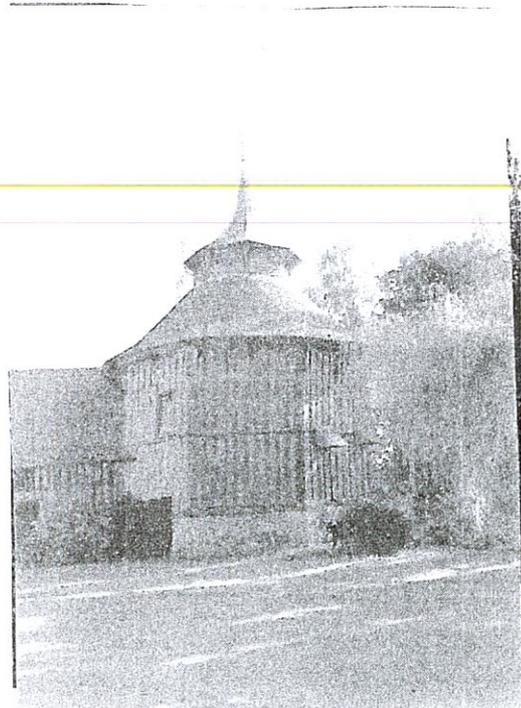
Journée-visite de Manoirs: le 25 septembre

Le matin nous avons visité trois beaux manoirs à Montpinçon: « le Belleau », « le Haut d'Ammeville » chez Mr Huguenin et « le Marescot » (avec dégustation de cidre et de pommeau) chez Nelly Creusier.

Le midi nous avons dégusté les côtes de porc grillées par François et les frites d'Alain Coeuret.

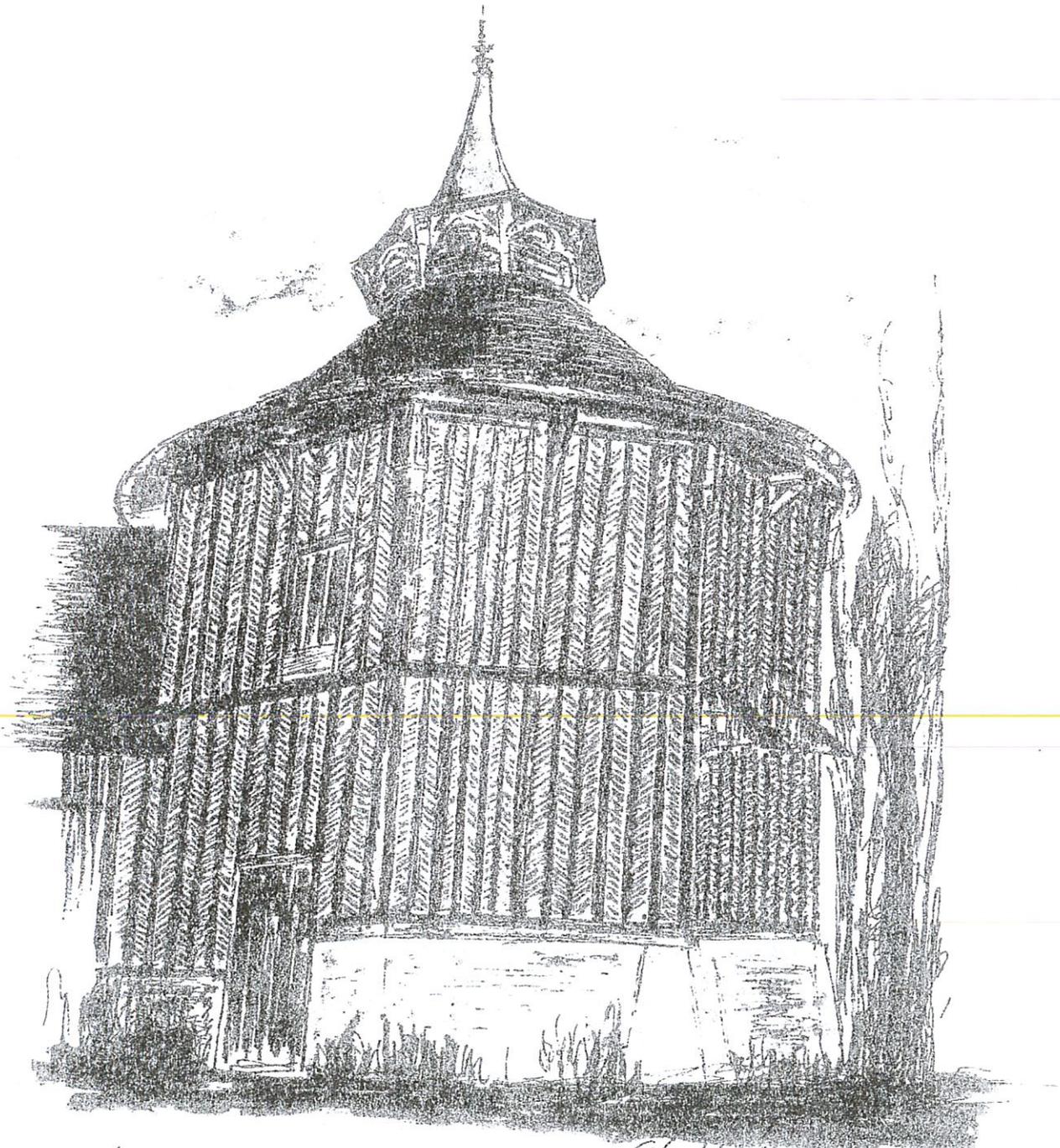
L'après-midi nous avons visité deux manoirs au Ménil Durand qui étaient une découverte pour la plupart d'entre nous: « la cour Loyau » chez Mr Cox et « le Verger » chez Mr Dalençon où nous avons pu admirer un beau colombier XVI^e siècle.

Cette journée fut très intéressante et nous avons été reçus chaleureusement par tous les propriétaires.



A propos du colombier du manoir du Verger

Lorsque nous avons publié le compte-rendu de notre sortie manoirs dans notre bulletin HTP du mois de décembre 2011, le document qui nous avait été confié sur le colombier du manoir du Verger ne portait aucun nom d'auteur c'est pourquoi il a été publié anonymement. Nous avons appris que le texte et le dessin étaient l'œuvre de M. **Barrabé**, auteur par ailleurs d'un ouvrage sur les colombiers. Nous nous excusons de cet oubli bien involontaire.



A Xarou de Alencour
l'annuel de l'HTP
Le 29.03.2009

Colombier du Verger
à Mesnil-Dormans
Le 28.03.2008

Le culte de Mithra à Jort (Calvados).

En février 2011, à Jort, rue Albert Guillain, devant le n° 37, en creusant une tranchée pour l'assainissement, le conducteur de pelle mécanique et son assistant ont remarqué deux pierres taillées. Pour qu'elles puissent être examinées ultérieurement, ils les ont mises de côté. Heureuse initiative, pour l'archéologie.

La première est prise en main le 22, en fin de journée. Sur son parement est sculpté, en bosse ronde, une partie d'un personnage: une tête casquée et une partie du buste, avec le bras gauche levé pour présenter un anneau d'environ une dizaine de centimètres. Cette pierre blanchâtre qui a un grain très fin, mesure 38x26x12 cm.. Elle provient de la démolition d'un édifice antique, car sur l'un des bouts, une partie de sculpture à motif végétal est nettement marquée.

Le lendemain matin, à peu près au même endroit, la seconde pierre est récupérée. Elle est plus volumineuse que la première car elle mesure 69x39x18 cm.. Après nettoyage, sa fonction primitive ne fait aucun doute, car c'est la partie d'une corniche moulurée sur deux côtés adjacents. Des sculptures se trouvent en retrait de la surface de son plat (partie supérieure lors de son premier emploi). En examinant les sujets de ces sculptures, qui sont aussi en bosse ronde, on distingue:

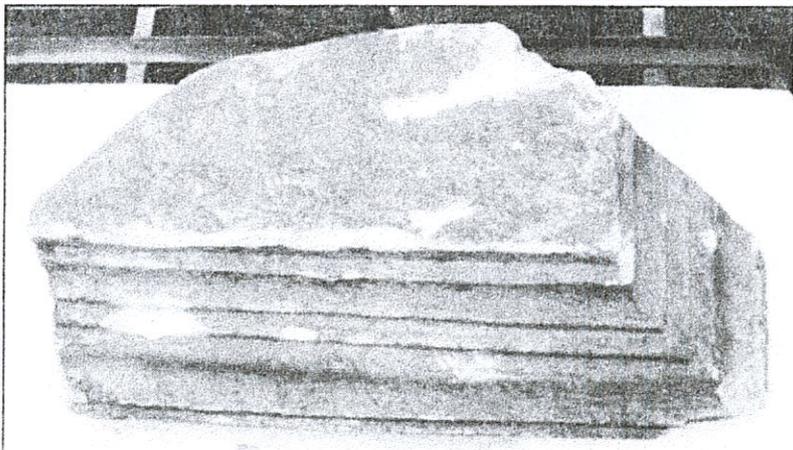
- En haut et à gauche, une tête d'homme, portant un casque, d'où partent des rayons qui symbolisent le soleil:
- En bas à droite, un personnage auréolé, qui est debout. Il tient des deux mains une barre qui est appuyée sur un bossage. Cette surélévation, n'est pas très évidente, car elle est visible sur quelques millimètres en bordure de la cassure de cette pierre.

Ces deux pierres, patrimoine communal, sur la demande de M. Guillemot, notre maire, nous les avons eues en dépôt pendant un mois et demi. Pendant ce temps, plusieurs personnes ont pu les examiner à loisir: M. le surveillant du service régional d'archéologie, pour les fouilles faites au cours des travaux; les journalistes de la presse locale et de nombreux particuliers, pour la plupart des habitants de Jort.

Le 6 avril, ces deux pierres sont prises en charge par le service départemental d'archéologie, pour identification. À présent, elles sont déposées à la mairie.

Vestiges culturels de Mithra.

Au mois de juillet, selon le point de vue de quelques personnes, la deuxième pierre découverte aurait pour origine l'époque gallo-romaine et se rapporterait au dieu Mithra. Pour essayer d'en savoir plus, nous avons consulté les sources usuelles de documentation (dictionnaires, encyclopédies et plusieurs sites sur Internet). Nous avons pu ainsi trouver des illustrations de plusieurs bas-reliefs mithriaques trouvés sur le territoire de l'Empire romain. Elles ont permis de faire des comparaisons, qui nous ont donné la certitude que cette pierre était la partie gauche d'un bas-relief représentant Mithra tauroctone. Les preuves sont dans la présentation du personnage et du soleil. Ces deux attributs significatifs se retrouvent dans la plupart des tableaux ou des sculptures de Mithra sacrifiant le taureau [1].





Le personnage central de la scène est le dieu Mithra, sous l'apparence d'un jeune homme, qui appuie le genou gauche sur le garrot d'un taureau abattu sur le sol, tandis que du pied droit posé sur le paturon, il maintient étendue en arrière la jambe droite de sa victime. De la main gauche, il lui saisit une corne ou plus souvent les naseaux et lui relève la tête, et de la droite, il lui enfonce un large coutelas au défaut de l'épaule.

Mithra porte le costume asiatique: pantalon perse, bonnet phrygien. A ses côtés se tiennent deux personnages habillés aussi à l'oriental. Celui de gauche, Cautés, tient une torche levée symbolisant le soleil ascendant, celui de droite, Cautopatés, tient une torche baissée pour le soleil descendant. En haut à gauche, il y a la représentation symbolique du soleil et à droite, la lune.

Bien que, cette pierre présente les mêmes motifs que la partie gauche des bas-reliefs décrits ci-dessus, il y a cependant deux détails différents: Cautés n'est pas vêtu à l'oriental, mais à la romaine, de plus autour de sa tête il y a une auréole. Cette marque aussi appelée nimbe, est un signe de sainteté dans le christianisme. Cette attribution laisse supposer que ce personnage est représenté par Saint Jean Baptiste, car ils ont tous les deux un point commun avec le solstice d'été: Cautés tient une torche levée symbolisant le soleil ascendant, Saint Jean Baptiste est fêté le 21 juin, le plus long jour de l'année où la lumière a vaincu les ténèbres.

Probablement, sur la partie droite du tableau qui reste à trouver, Cautopatés, à cause du solstice d'hiver tient sa torche abaissée, pour le soleil descendant. Il est représenté par Saint Jean l'Évangéliste dont la fête est le 21 décembre. C'est le jour le plus court qui annonce la croissance de la lumière et le recul des ténèbres [2].

Avant que les mystères de la Trinité soient imposés par l'église de Rome, il y avait des similitudes entre Mithra et Jésus Christ. Ils sont qualifiés notamment de rédempteur [3]. Selon Ernest Renan: « *Si le Christianisme eut été arrêté dans sa croissance par quelque maladie mortelle, le monde eut été mithriacisme.* »

Ces représentations sont une preuve de syncrétisme, c'est à dire d'unification de religions qui s'affirme sous le règne de Constantin le Grand, Empereur romain au début du IV^e siècle.

Pour accréditer cette hypothèse et en arriver à la pratique du culte de Mithra à Jort, l'exposé qui suit est indispensable.

Le dieu Mithra, son origine et son histoire dans l'empire romain.

Mithra, est un dieu iranien que l'on retrouve dans la religion indienne à l'époque védique (v. 1300 av. J.-C.), il est avec Varuna le détenteur de la souveraineté. Mais à lui échoit la sérénité, alors qu'au second reviennent la coercition et la violence. Il personnifie l'amitié, la bienveillance, la non hostilité, il veille sur les contrats et les accords et ouvre la voie aux compromis. On lui doit la concorde dans le monde.

Son culte se répand à l'époque hellénistique en Asie Mineure. Il est probable que les mercenaires romains le découvrent dans le cadre des guerres contre Mithriadre VI Eupator, roi de Pont, dont le royaume est situé au sud de Pont-Euxin (aujourd'hui: la mer noire).

Des pirates de la Cilicie, (région située au sud de la Turquie d'Asie), capturés par Pompée auraient enseigné à leurs vainqueurs les sacrifices étranges et le rituel d'initiation qu'ils pratiquaient dans leur montagne. La consécration mystique offre certains aspects typiques des sociétés secrètes à caractère militaire d'où l'attrance que Mithra exercera ensuite sur les légionnaires romains.

Ce sont les soldats qui importent Mithra en Italie. Les premiers témoignages de cette transplantation remontent à l'époque des deux empereurs romains, Caligula et Claude de 37 à 54. Ils se rapportent à la prolifération des religions étrangères à Rome:

A cette époque, le courant du mysticisme franchit tous les barrages, le culte de la Grande Mère est développé; Isis et Sarapis ont leurs sanctuaires dans Rome, et l'on voit dans la ville les prêtres égyptiens, avec leurs vêtements de lin et leur crâne rasé. Peu à peu se multiplient aussi les chapelles de Mithra. Mithra dieu solaire, a comme rivales, parfois comme alliées, des divinités syriennes qui s'installent autour de Rome, mais plus encore, dans les camps où les soldats venus d'Orient ont apporté leurs croyances et leurs rites. A ce point, il n'est plus exact de parler de « religion romaine »; il s'agit des religions de l'Empire, des formes prises alors par les cultes des différents pays intégrés dans la vaste communauté politique romaine.

Le culte de Mithra.

C'était un culte à initiation, dont la transmission secrète s'était effectuée oralement et donc, peu de textes attestent de son contenu. Il a été le concurrent le plus sérieux du christianisme au début de l'ère chrétienne, et l'on ne connaît la nature de ce culte que par des textes rédigés par les Pères de l'église, les plus virulents opposants à ce culte païen et par la plume de Plutarque dans sa vie de Pompée (106-48 av. J.-C.).

C'était une religion initiatique de petits groupes. Les femmes étaient exclues des mystères. Il n'y avait pas d'âge minimum requis. Les fidèles se réunissaient dans des grottes ou des bâtiments ayant la forme de grotte. Ils y célébraient un culte qui comprenait un repas commémorant le festin pris par Mithra et le Soleil après la création du monde. Faute de viande de taureau, il y avait celle d'autres animaux ou de volailles. On y servait du pain et une coupe d'eau en prononçant certaines formules. C'était, en somme, une communion.

Ce lieu de célébration était un sanctuaire nommé Mithriaeum. Voici la description de la chapelle de Mithra trouvée sous l'église de Saint-Clément (Italie):

– Une chambre souterraine et voûtée a été recouverte d'un enduit qui simule la paroi rocheuse d'une caverne. Sept ouvertures laissaient pénétrer la lumière du soleil générateur. L'autel est décoré de la scène traditionnelle: Mithra en costume oriental, sacrifie le taureau qu'attaquent un serpent et un scorpion. Sur les côtés de la salle sont des banquettes pour les fidèles.

– Un local servant de vestibule ou de vestiaire pour les ornements cultuelles. Dans les murs il y avait des niches, sans doute pour garder le ou les éléments symboliques de chacun des grades des initiés.

Ces initiés qui disposaient de signes secrets de reconnaissance, formaient une hiérarchie de sept grades: Corbeau (coraux), Occulte (cryptius), Soldat (miles), Lion (leo), Perse (perses), Courrier de Soleil (héliodromus), Père (pater). Les épreuves auxquelles étaient soumis le postulant étaient connues pour leur sévérité. A ces différents échelons correspondaient des masques, des insignes et des fonctions, comme servir de la boisson ou brûler de l'encens.

La première pierre, celle à l'anneau, est sans doute l'élément distinctif d'un des ces grades qui avait sa place dans une des niches. A défaut de livre sacré, (comme la bible pour les chrétiens): sur cette pierre figurative étaient peut-être formulés les serments de fidélité relatifs au grade.

La décadence de l'Empire romain du III^e siècle.

Les empereurs de l'Empire romain doivent faire face à d'énormes problèmes:

- L'anarchie militaire et la pression des barbares (236-268): Pendant cette période, la plus funeste de l'histoire de l'Empire, aucun souverain ne peut fonder de dynastie, les armées proclament sans cesse de nouveaux empereurs. Malgré la valeur de certains, rien n'assure la continuité d'une politique au moment où de toutes parts les dangers barbares se font plus pressants... La couverture des limes (zones frontalières) est souvent confiée à des barbares, enrôlés en bloc, avec leurs chefs et leur armement...
- Les destructions considérables: De nombreuses cités ruinées ou pillées, en Asie Mineure, en Syrie, dans les Balkans, en Pannonie (région de l'Europe centrale, sur le Danube moyen): en Gaule surtout, où les raids reprennent...
- Les guerres et l'insécurité font renaître deux maux dont l'Empire ne souffre plus guère depuis Auguste (63 av. J.-C. - 14 apr. J.-C.), la piraterie sur mer (Hérules et Goths en Orient) et sur terre le brigandage, attesté déjà en Italie sous Septime Sévère (193 à 211) et endémique en Gaule (Bagaudes) Il s'en ajoute un troisième, la peste, qui sévissant de 251 à 270 fait beaucoup de victimes. Il s'ensuit une réelle dépopulation, qu'il est impossible de chiffrer.
- Les villes s'abritent dans des remparts plus étroits, les campagnes se vident, tant par les massacres dus aux Barbares et aux guerres civiles que par la fuite des paysans devenus brigands. Des régions sont perdues... La vie économique s'en ressent: production agricole déficiente, misère des colons, difficultés de ravitaillement et disette dans les villes, renchérissement des prix, aggravés par une inflation galopante...

L'établissement romain de Jort, selon l'Abbé Véraquin « fut ruiné par le fer et le feu à la fin du III^e siècle par les paysans révoltés, les Bagaudes ou par les Saxons » [4]. Pour l'instant, les connaissances sur l'histoire de cette époque sont inexistantes. Un constat de la direction des affaires culturelles, services régional de l'archéologie en 1997 fait le point [5]:

« La découverte de vestiges archéologiques antiques lors des travaux réalisés route de Vicques, a démontré, s'il n'était encore besoin, que la commune de Jort recouvre un patrimoine exceptionnellement riche, datable de la période gallo-romaine.

L'antique DIVORITUM (le gué sur la Dives), identifié dès le XIX^e siècle par Arcisse de Caumont, n'a toutefois jamais fait l'objet de fouilles importantes. Ce sont des découvertes fortuites et les prospections aériennes récentes et enfin les collections conservées au sein du Musée de Normandie, qui permettent aujourd'hui de préciser les limites de l'agglomération antique, qui s'étendaient bien au-delà des limites actuelles du bourg, et son histoire.

La restauration de l'Empire (268-305).

C'est l'œuvre de plusieurs Empereurs illyriens (originaires de l'Illyrie, région balkanique montagneuse, proche de l'Adriatique): de grands soldats qui à force d'énergie, malgré d'autres invasions et d'autres usurpations, parviennent à rétablir progressivement la situation, sans avoir le temps de faire œuvre définitive.

À la fin du III^e siècle pour la défense des côtes, les Romains établissent un commandement militaire confié à un général qui porte le titre de *Comte du rivage Saxon*. L'un d'eux est Carausius, que l'Empereur Maximien a chargé de la défense des rivages occidentaux. À la suite de quelques velléités d'indépendance, ayant à craindre une disgrâce, celui-ci débarque en Bretagne où les légions l'attendent, et où il se fait proclamer empereur (287-293). Il s'annonce aussitôt comme le défenseur de la côte des Gaules, depuis l'Armorique jusqu'à la Meuse. Carausius est assassiné, six ans après, par un de ses officiers. Pour les côtes, cette sécession

prend fin en 296 par l'intervention militaire de Constance Chlore.

Compte tenu que la partie occidentale de la Seconde Lyonnaise (aujourd'hui les départements du Calvados et de la Manche), est rapidement remilitarisée à cause des incursions saxonnes, les survivants de la destruction de Jort reviennent sur les restes de leurs biens. Ils bénéficient de la protection d'un petit groupe de militaires installés dans l'agglomération pour deux missions essentielles. La première c'est d'assurer la pacification et la seconde est la mise en respect des envahisseurs Saxons arrivés depuis la révolte des Bagaudes. Sur le terrain elles s'appliquent sur deux endroits:

– La vallée de la Dives, avec ses marécages, est une frontière à défendre, car elle ne peut être franchie qu'à certains endroits.

– Le gué de la Dives à Jort, est un point de contrôle primordial parce qu'il est le carrefour de grands chemins carrossables qui sont indispensables pour l'économie régionale [6]:

Sur la rive droite, parmi ceux qui traversent l'agglomération, il y a le chemin haussé appelé parfois chemin de grand charroi, ou encore le grand chemin blanc [7], qui vient d'une capitale Uxoma (Exmes) et qui après passé le gué se dirige sur Araguena (Vieux), autre capitale. Il y a aussi les chemins qui se dirigent vers l'actuel Pays d'Auge dont Noviomagus Lexovi et le traversée de la Seine pour atteindre les chemins de Juliobona (Lillebonne), Rotomagnus (Rouen), Trèves capitale de la Gaule...

Sur la rive gauche, (aujourd'hui Pont dans la commune de Vendevre), après le gué, il y a plusieurs chemins qui donnent accès aux ports du littoral et à la zone des estuaires de l'Orne et de la Dives. Se dirigeant vers l'ouest il y a les chemins qui vont vers Avranches, l'Armorique...

À Jort, après sa destruction, l'agglomération antique n'est donc pas désertée. Des preuves matérielles existent, ce sont des pièces de monnaies: A. Charma cite deux Constantin frappés à Trèves et puis plusieurs autres Constantin sans les définir... [8].

Religions: syncrétisme et tolérance.

L'Empereur Aurélien (270-275), restaurateur de l'ordre, décide d'instaurer un culte commun à tout l'Empire afin de renforcer le lien commun entre les provinces: en effet chaque cité, chaque campagne, reste attachée aux cultes locaux, dont les rites et les formes peuvent varier considérablement. Ce nouveau culte doit être suffisamment neutre pour être accepté par les différentes populations de l'empire romain.

Il choisit pour ce faire un culte solaire, le Soleil étant censé être universel, le culte de Sol Invictus: le Soleil invaincu. Aurélien lui fait édifier à Rome un temple sur le Champ de Mars, créa un collège de Pontifes du Soleil, et fait du culte Sol Invictus une sorte de religion de l'Etat se substituant au culte impérial tombé en désuétude.

Cette initiative n'annonce pas comme on a pu le dire, le monothéisme, car la nouvelle divinité, loin d'être exclusive des autres, se superpose simplement aux autres cultes, et reste fondamentalement polythéiste. La grande fête du Soleil Invaincu a lieu le 25 décembre, soit la date du solstice d'hiver selon le calendrier Julien, c'est le Dies Natalis Solis « Jour de naissance du Soleil », christianisé par la suite en Occident (Natalis a donné Natale en Italien, Noël en français).

L'institution de Noël a sans doute préparé Constantin, Empereur romain de 306 à 337, (cité ci-devant pour son syncrétisme), à se convertir au christianisme. Sa tolérance est révélée par

l'édit de Milan ou édit de Constantin, promulgué par lui et Lucinius en avril 313: Chacun peut « adorer à sa manière la divinité qu'il trouve dans le ciel ». Il accorde la liberté du culte à toutes les religions et permet aux chrétiens de ne plus devoir vénérer l'empereur comme un dieu.

Un an après, il convoque à Arles le premier concile qui se soit tenu dans la Gaule. Dans cette assemblée, parmi les seize évêques gaulois, il y a celui de Rouen.

Constantin est créateur de l'empire chrétien. En fondant sur celle-ci une nouvelle idéologie, celle de l'Empereur par la grâce de Dieu, il inaugure l'Empire byzantin, auquel il donne sa capitale, Constantinople, la nouvelle Rome.

La pratique du culte de Mithra à Jort.

La première période possible se situe dans celle de l'établissement romain de Jort, fondé probablement au début de l'ère chrétienne qui se termine à la fin du III^e siècle. Il n'y a aucune preuve, pas le moindre indice de Mithra pour ces trois siècles.

Par contre, lors de la restauration de l'autorité romaine, la pratique de ce culte est évidente à cause de l'origine des pierres avec des motifs sculptés, et avec la présence de commerçants et de militaires, où généralement, on trouve des partisans du mithriacisme.

En ce qui concerne les soldats qui peuvent être localement concernés, il y a quatre catégories:

– Les uns font partie de l'armée régulière. Ils sont mobiles et exécutent les missions programmées par la hiérarchie militaire. Bien souvent se sont des mercenaires.

– Les autres, en très grand nombre, qui servent comme employés dans différents bureaux de l'administration centrale ou provinciale où l'avancement est réglé militairement.

– À côté de l'armée régulière, il y a ceux que nous pourrions appeler les soldats irréguliers. Ce sont, en particulier ceux chargés de garder la frontière de l'Empire, marquée tantôt par le cours d'un fleuve, tantôt par un sentier (*limes*). Ces soldats ont reçu des terres à la condition que la possession de ces terres entraîne pour eux et leurs descendants l'obligation de service militaire. C'est sous le règne de Sévère Alexandre (Empereur de 222 à 235), qu'apparaissent pour la première fois ces sortes de terres militaires.

– D'autres soldats sont établis dans l'intérieur même des provinces, dans des terres incultes et abandonnées aux mêmes conditions que les soldats des frontières: ceux-là étaient vraisemblance des Barbares...

On peut facilement imaginer comment la pratique de ce culte a localement débuté. Un propriétaire de bien foncier, sans doute un commerçant, ancien militaire, gradé dans la hiérarchie de ce culte, a pris l'initiative de le fonder localement pour lui et d'autres personnes. Il a sans doute commencé par l'édification du mithraeum, soit en construction neuve ou à défaut en aménageant un bâtiment dans sa propriété. Avec des indications précises quelques maçons sur place se sont chargés de cette édification.

Ensuite pour faire le bas relief complet et les tableaux rituels, il a fait venir un sculpteur initié aux symboles de Mithra. Ce spécialiste en déplacement doit avoir en tête tous les détails des motifs, par exemple les jambes croisées de Saint Jean alias Cautés, sinon, il lui faut un modèle qui peut être une miniature gravée sur une pierre fine, une intaille.

On peut supposer qu'il est venu de loin, car à notre connaissance, jusqu'à présent, il n'y a pas de trace de mithraïsme dans la région. À Lisieux et à Vieux, malgré de très importantes fouilles archéologiques, rien n'est signalé sur ce sujet.

Le bas-relief de Jort, a été fait sur trois ou quatre grosses pierres, placées côte à côte. Pourquoi ces pierres ont-elles été choisies? Dans les carrières locales qui pouvaient être en exploitation, il n'y avait pas forcément la qualité de pierre désirée et puis il faut du temps pour faire l'extraction et de la main-d'œuvre. Pour le sculpteur, le plus simple, et le plus sûr pour réussir son travail, c'était de récupérer des belles pierres déjà utilisées pour la sculpture. Parmi celles provenant de la destruction de l'établissement romain de Jort, il lui a suffi de choisir celles qui n'avaient pas été soumises aux intempéries (actuellement, il n'y a pas de trace d'érosion).

Pour les commerçants, le chemin haussé avec ses voies de communication, font de Jort un lieu idéal pour s'établir. Tout en faisant des affaires, les commerçants ambulants lors de leurs passages, peuvent venir faire leurs dévotions au mithraeum (sans femme) et aussi s'entretenir avec leurs frères des nouvelles de l'Empire et du commerce...

Ce culte, localement, ne concerne qu'un petit nombre de personnes. Le reste de la population soumis au culte officiel de l'Empire, conserve les croyances et la mythologie gauloises.

Notes:

[1] Vincent Hinker et Julien Deshayes, avec la contributions de Laurent Dujardin, Yvan Maligorne et Grégory Schütz, Rapport d'expertise: Deux figurations Mithriaques découvertes à Jort en 2011 (Calvados, France), 50 p, Caen 2011. Cette recherche collective, que nous avons eue en main le 20 décembre 2011, conforte nos recherches.

[2] Chez les Francs-maçons (société initiatique) Saint Jean est souvent pris comme patron. Dans les ordres de la chevalerie et des religions, il était souvent utilisé: Templiers, Saint Jean de Jérusalem...

[3] Jésus fut sacrifié pour la rédemption du genre humain. Le sacrifice de Mithra avait comme fin la rédemption du genre humain.

[4] Véraquin Abbé, La voix de nos clochers, bulletin paroissial de Jort, Bernières-d'Ailly et Vicques, septembre 1947. Cet archéologue a participé aux travaux de M. le Dr R.-E. Doranlo sur les chemins antiques.

[5] Lettre du 1^{er} Juillet 1997, envoyée à Claude Guillain, maire de Jort, par la direction régionale des affaires culturelles, Service régional de l'archéologie.

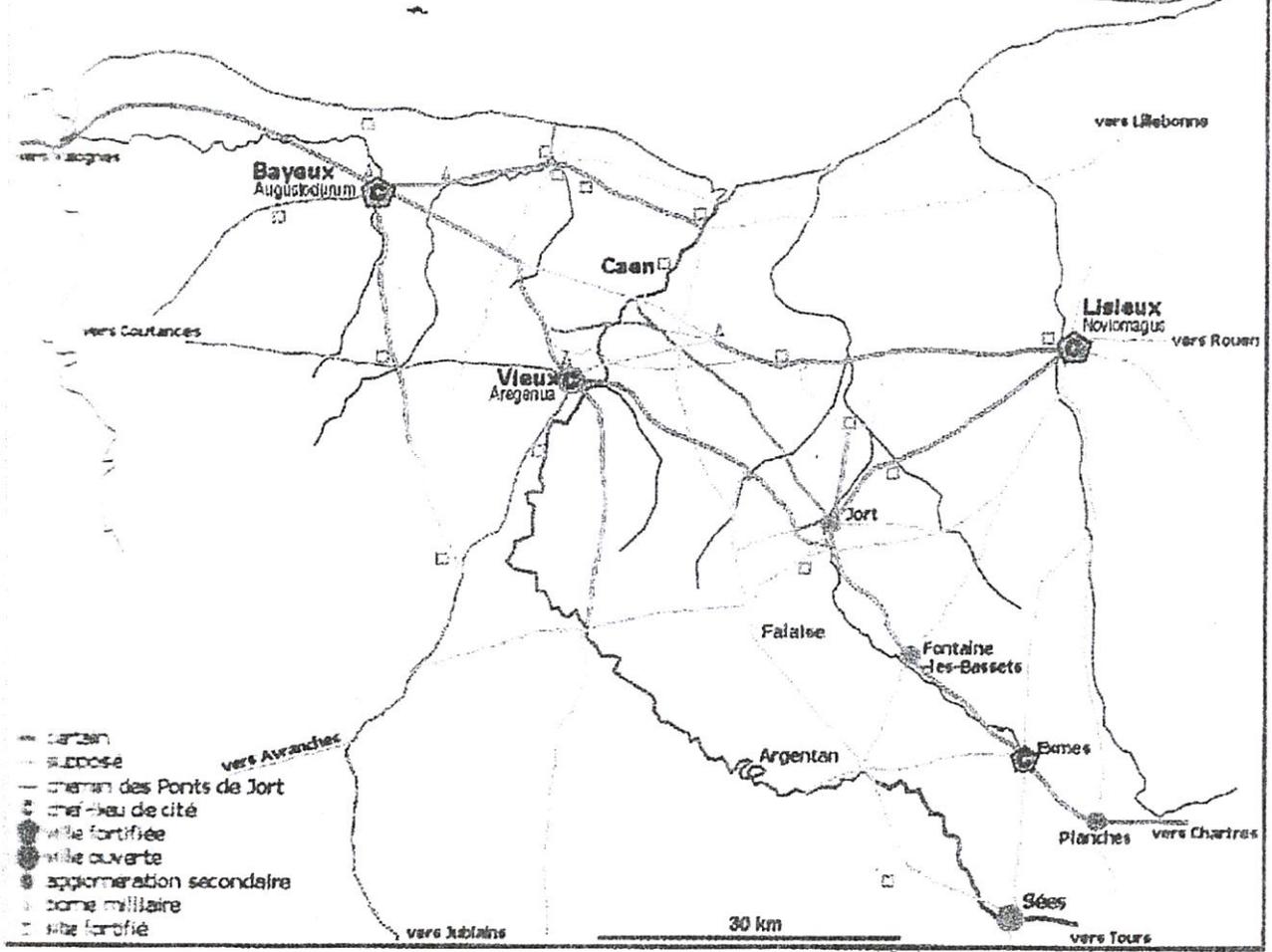
[6] Actuellement, la D 511 (route de Falaise à Lisieux) passe la Dives sur deux ponts. L'un, est sur la commune de Vendevre. L'autre, en pierre de taille, daté de 1856, est situé à Jort. À côté de ce pont, sur l'aire de stationnement, il y a un grand panneau de balisage intitulé « *A la découverte des voies anciennes. Voyage à travers le temps, de la préhistoire à nos jours.* » Il a été mis en place sur l'initiative de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre, à la suite de deux inaugurations en 2002, l'une à Vieux, le 22 juin, l'autre à Exmes, le 21 septembre. Sur ce panneau, il y a un plan et des notes sur le patrimoine local.

[7] Ces appellations sont extraites de délibérations de la commune de Jort. Dans celle du 9 janvier 1838, sur la réclamation du déclassement du chemin vicinal de grande communication de Caen à Jort, et de son prolongement dans le département du Calvados vers l'Orne il est dit: « *Que le chemin de Trun, est connu et fréquenté de tous temps, sous le nom du grand chemin blanc...* »

[8] Charma. A. Rapport sur les fouilles pratiquées à Jort, pendant les années 1852-1853. Tiré à part de 38 p, Paris juillet 1851.

S. et H. PAUMIER, Jort le 19 janvier 2012.

Essai de restitution du tracé des voies antiques entre Bayeux et Exmes



J. Desloges, B. Hérard, S.R.A. Basse-Normandie, 2001

Restitution du tracé des voies antiques entre Bayeux et Exmes. J. Desloges, B. Hérard, DRAC de Basse-Normandie.

Le Général Delaunay

Sur le patronyme de ce normand, les fantaisies des scribes et les aléas politiques se sont arrogés des variantes qu'il faut noter en préambule.

Du baptême au décès, du mariage à la paternité.
De la Royauté à la Révolution; de l'Empire à la Royauté.
Du simple soldat à l'officier...

L'opportunité réaliste apposera tour à tour en signature: de Launay, Delaunay, sieur Jacques Charles René de Launay de Vicardois, citoyen René Launay, général René Delaunay, enfin: Lieutenant Général Jacques Charles René Delaunay. Le sus dit étant né sous Louis XV, suivre sa trajectoire est donc un jeu de piste semé d'embûches et d'incertitudes!

Jacques Charles René vient au monde à Saint-Pierre-sur-Dives, bourg du Calvados, le 25 avril 1738, sous le règne du Régent 1716-1743.

Fils légitime de Georges De Launay (sic) Docteur en médecine et de demoiselle Catherine de Paris, native de Notre Dame de Vaudreuil où le couple s'est marié en 1722. Le grand père pourrait être Louis Delaunay marchand drapier acté en 1670 peut-être parent de deux apothicaires, Thomas acté 1664 et Jacques époux de *Françoise Le Roux nanties d'héritages et maisons*.

A ces membres du Tiers État, aux Biens non négligeables, on peut ajouter la présence de clergé puisque, si l'acte de baptême de Jacques Charles est signé par le vicaire Monsieur Bouet (1705-1771) le curé en titre depuis 1720 est Monsieur Delaunay (1687-1765) et en 1738, c'est un Dom Pierre-Jacques Delaunay qui est procureur de l'Abbaye de Saint Pierre sur Dives (chargé des intérêts temporels de celle-ci.)

Donc, beaucoup de liens familiaux possibles autour du nouveau né; son parrain est Jacques Charles René Demay, Seigneur de Briéville, conseiller du Roi, vicomte de Trun, titres qui se rapportent en réalité à des circonscriptions féodales administratives; Briéville, Trun sont à quelques kilomètres au nord et au sud de Saint-Pierre et les Demay, des notables: notaires parfois élus maires.

~~(Les vicomtes en Normandie étaient souvent gens de robe rendant la justice au nom du roi ou du seigneur. L'étendue de leur juridiction s'appelait vicomté.)~~

C'est à cette bourgeoisie de robe que le frère aîné du futur général est rattaché. Il a 12 ans de plus que son cadet et mènera une carrière d'avocat et procureur fiscal (officier, d'un seigneur haut justicier, chargé de l'intérêt public par rapport à l'autorité du pouvoir. Intermédiaire privilégié entre le pouvoir judiciaire et la population)

En 1789 il fera partie de la délégation chargée de porter le cahier des doléances à Falaise, puis sera élu maire de Saint-Pierre entre février et juin 1790 *«ayant montré du zèle et de la prudence dans ses fonctions»*.

On peut supposer que Georges, le médecin et Georges, le procureur fiscal ont suivi une scolarité de bon niveau allant au collège à Lisieux ou à Caen, puis, à l'université de cette dernière ville, fondée en 1432 avec une faculté de médecine dès 1437 *«une des plus*

puissantes du royaume dotée d'une belle bibliothèque»

En ce qui concerne le cadet, Jacques Charles René on peut seulement augurer de son instruction élémentaire et religieuse dans une école paroissiale ou communale: une seule lettre manuscrite en porte témoignage, mais son goût pour la lecture à l'âge de la retraite témoigne d'une sensibilité intellectuelle aiguisée...

Pourtant, est-ce tempérament ou situation de cadet non noble? Jacques Charles n'a pas suivi la filière d'études pour devenir officier.

Ebauchée sous Servien (1593-1659) et achevée par Le Tellier et son fils Louvois, l'armée a été réorganisée et unifiée. La monarchie étant parvenue à canaliser l'honneur militaire au service du roi; celui ci peut alors mobiliser plus de 400.000 hommes dont 20.000 officiers.

La loi autorisant l'engagement à partir de 16 ans, les jeunes gens ont toujours de nombreuses motivations pour se laisser entraîner: ainsi fait Delaunay dès cet anniversaire. Il vise haut, et l'usage voulant que pour postuler à un premier emploi militaire, il convenait de se ménager la protection d'un officier général influent à la cour, la chose sera faite. En effet le nouvel engagé se trouve le 25 avril 1756 dragon au *Régiment Mestre de Camp Général Dragons*, deuxième d'une hiérarchie de régiments prestigieux, placés sous les ordres du Duc de Chevreuse, Lieutenant général des armées du roi (Louis XV) et gouverneur de Paris!

L'uniforme en 1756 est un habit avec parements, veste et doublures rouges; housse et chaperons rouges bordés de noir; bonnet et revers rouges bordés d'un galon noir; épaulette et cordon de sabre, noir.

Entre le jeune normand et le Duc, il y a très probablement un lien local puissant: Marie François Henri de Franquetot, comte de Coigny qui possède la charge du *Régiment Mestre de Camp Général Dragons* depuis janvier 1754 (ce jusqu'en 1774) rachetée au Comte de Tessé du nom de la seigneurie située dans l'Orne près d'Alençon. (Tessé-la-Madeleine)

L'historique des Franquetot est exemplaire d'une ascension nobiliaire.

En 1528, les frères Guillotte, Jean Jacques et Mathieu achètent le fief de Franquetot près de Carentan... (départ. de la Manche)

Leur descendant François Henri (1747-1821) deviendra Duc et Maréchal...

Si l'on considère que le Duché de Coigny est érigé en 1747, que François Henri de Franquetot est alors, gouverneur et grand bailli de Caen, on peut en déduire que lui ou ses recruteurs ont ferré le jeune Delaunay pour le *Régiment Mestre de camp Général Dragons*!

Mais, ayant pris de l'assurance ou appâté par la prime du changement, ce dernier au bout de 10 mois, rejoint une unité encore plus prestigieuse: *La Gendarmerie écossaise*.

De celle ci on trouve la trace dès 1424! La bataille de Verneuil entre Français et Anglais ayant vu périr presque tous les alliés écossais du roi de France Charles VII, celui-ci

montra sa reconnaissance en choisissant des écossais pour composer la nouvelle garde chargée de sa protection.

La Gendarmerie de France qui comporte 16 compagnies en 1724 constitue l'élite de la cavalerie, et *la Compagnie écossaise* a rang immédiatement après «*la Maison du roi*» étant chargée de la garde de celui-ci à la guerre.

Des critères anthropologiques et sociaux sont exigés pour les recrues: être catholique, d'origine sociale convenable, avoir une taille minimum de 1m72, une belle prestance, le sens de l'honneur et la fierté de l'appartenance au Corps.

Jacques Charles René répond, sans nul doute, à ces exigences : c'est donc un jeune et bel homme ayant le goût du risque et l'assurance d'un futur guerrier au service de son roi.

A l'origine, on l'a vu, la compagnie était composée d'écossais: un certain Thomas Williamson, archer de la garde écossaise passe en France en 1491, sa mère Marguerite des Essars étant née française.

Il achète en 1520 la seigneurie d'Ouilly dans le Calvados où s'implante sa famille qui fréquente la cour de France (on y transforme le nom de Williamson en Oilliamson) et fait construire le château de la Madeleine à Morteaux Coulibœuf (départ 14)

La généalogie familiale fait apparaître des: baron de Courcy, vicomte de Coulibœuf, marquis d'Oilliamson et des officiers, bien sûr!

En 1783, un acte signé Marie Gabriel Eléonor, comte d'Oilliamson témoignera de son rôle dans l'engagement du jeune Delaunay des années plus tôt...

La prestigieuse compagnie a le Roi lui-même comme capitaine mais elle est commandée par un capitaine lieutenant. En 1757, Monsieur de Mailly en est le titulaire (jusqu'en 1764).

Auguste Joseph, comte de Mailly, Marquis d'Haucourt, Maréchal de France (1708-1794) né à Vilaines sous Lucés (Sarthe) sera guillotiné à Arras, en 1794.

Mais, il est, à l'époque, seigneur de Brunvil, Biéville, Biville, Cany, (départ.76), tous lieux, proches de Saint-Pierre, accessibles à pieds et à cheval par un jeune homme de 18 ans qui accepte la devise *in omni modo fidelis* et porte lors de la parade: habit bleu galonné d'argent, parements retroussés, gilet et bas rouges.

En outre la solde se monte à 2 livres, 12 sols avec le droit de loger chez l'habitant! Ce dernier pouvant très vite être de Chalons sur Marne où se trouve le quartier Général de la compagnie en 1757.

L'Écossaise est composée de deux brigades: c'est dans la seconde qu'est incorporé Jacques Charles René sous les ordres immédiats des brigadiers et maréchaux des logis: *Cenvult, Carré, Valois, Debailly, Jouson* et des officiers: sous lieutenant: *comte de Monteclar*; Enseigne: *comte de Jeancourt*; Mestre de camp: *de la Porte de Rians*.

Rapidement, la compagnie prend la route de l'Est pour participer à la guerre de sept ans.

Ce conflit majeur du XVIII^e siècle commencé en 1756, s'est déroulé sur de nombreux théâtres d'opérations qui vont de l'Europe aux colonies d'Amérique du Nord,...de l'Inde aux Philippines...

Il a opposé d'une part, la France et la Grande Bretagne, d'autre part l'Autriche et la Prusse, avec la possession de la Silésie en prétexte initial. Puis, par le jeu des alliances, la plupart des pays européens et leurs colonies se sont retrouvés en guerre.

De tout cela, le jeune soldat n'a cure, qui franchit le Rhin au printemps 1759 avec les 100.000 hommes de l'armée française.

Celle ci est commandée par Louis Charles César Le Tellier, marquis de Courtevaux, comte puis Duc d'Estrées (1695-1771) petit fils de Louvois qui sera fait Maréchal de France en 1757.

Quelle initiation pour le normand de 19 ans!

Traverser la Sarre, le Palatinat, se diriger vers le Hanovre et pourquoi pas? arriver à Berlin...

Tous les espoirs sont permis puisque dès le 27 juillet 1757 la France remporte la bataille de Hastembeck et la capitulation temporaire du Hanovre.

Las! Il faut reculer après la victoire de Frédéric II à Rossbach...

Les mois et les années suivantes connaîtront la même série d'avancées et de défaites et Jacques Charles René aura les yeux ouverts sur les grandeurs et tragédies militaires.

D'une part, le commandement reçoit les ordres de Versailles, à temps et contre temps sur le terrain, d'autre part, il pâtit du manque de coordination et du désaccord d'officiers, chacun, maître de ses troupes, auxquelles ils montrent d'ailleurs hardiesse et courage.

Monsieur du Châtelet soutenu par deux officiers vint à nous, la cuisse et la botte couvertes de sang ayant un coup de feu dans l'aine: il faut savoir dit-il donner son sang et sa vie pour le service de son prince.

Quel bel exemple il donne à ces soldats qui parfois connaissent l'épouvante devant une ligne de guerriers et une muraille de cavalerie au point de fuir en désordre, mais en revanche chargent à la baïonnette dans des attaques aussi promptes que l'éclair. Subissant après la chaleur d'août, le froid mordant de l'hiver, vêtus de même, la plupart sans bas sous les guêtres et la chair des jambes paraissant à travers les boutonnières; mangeant avec appétit un pain gelé et riant, chacun pensant mieux soutenir la circonstance que son voisin...

Soldats capables de mettre le feu à un temple luthérien mais s'employant à sauver femmes et enfants bloqués par les flammes.

Soldats pillant les maisons et se gavant de bétail au point d'être gonflés de vers dans une maladie épidémique mortelle pour 1000 hommes.

Heureusement pour lui, le jeune Delaunay a échappé à ce mal et à bien d'autres.

Il s'est alors trouvé en contact en première ligne avec des soldats de bataillons célèbres engagés dans les combats: *Picardie, Navarre, La Marine*, dont on retrouve les noms au cours de son destin.

Est-ce sous leur influence qu'il abandonne *les gendarmes écossais* après quatre années? Pour, un temps, servir dans un corps hors ligne, sous le haut commandement de Monsieur

de *Lillebonne*.

François Henri 1726-1802, a entre autres titres *celui de Duc d'Harcourt* et prendra la suite de son père Anne Pierre d'Harcourt (1701-1783) comme gouverneur de Normandie.

On peut, une fois encore interférer le destin de Jacques Charles René avec les seigneuries proches de son lieu de naissance: Harcourt, dans L'Eure, Lillebonne en Seine Maritime. . .

Très vite, d'ailleurs: en avril 1760, un nouveau prestigieux régiment accueille l'ancienne recrue normande devenue un combattant aguerrri, sans doute connu de ses compatriotes! Il s'agit d'*Orléans Dragons* créée en 1718 par le Régent, qui deviendra en 1791 le 16^e Régiment de Dragons jusqu'à la guerre d'Algérie (1956-1962). Commandé alors par le chevalier de Pons, de la Maison de Lorraine et d'Harcourt, prince de Mortagne (dép 61) C'est dans la compagnie dirigée par le Comte *D'Oilliamson* que Jacques Charles René guerroye, dans le dessein collectif de s'emparer de la Hesse et de réinvestir le Hanovre.

Entre le Rhin et la Weser, plusieurs années de succès et de revers.

200.000 hommes sacrifiés, des civils foulés par nos troupes et épuisés de nos exactions, mais aussi, dit le colonel Pons je ne saurais donner trop d'éloges à la conduite des officiers et à la bravoure des troupes.... dont celle du dragon René Delaunay.

Alors qu'il est en garnison près de Frankenberg (district de Cassel) ce dernier chargé d'une reconnaissance se heurte à des cavaliers ennemis, et après un engagement au sabre, capture seul, deux officiers hanovriens.

Ce fait d'armes lui donne le rang de maréchal des logis en 1761, et le place à la tête de 16 Dragons. Les Dragons étant à la fois corps d'infanterie et de cavalerie, se déplaçaient à cheval et se battaient à pieds... ce qui impliquait maestria et vaillance!

Le maréchal des logis Delaunay se verra, grand honneur, en 1763, désigné comme porte-guidon (étendard dans la cavalerie).

Il a 25 ans, et sans doute acquis avec la résistance physique un mental bien forgé.

Mais la même année le Traité de Paris termine une guerre sans gloire pour la France de Louis XV.

~~*Orléans-Dragons, régiment prestigieux fort abîmé, regagne ses garnisons d'origine: Valenciennes, Roanne, Montbrison...*~~

En 1764, il est envoyé en Sarre, frontière alors *exclavée* de la France depuis Louis XIV. Celui-ci a fait construire par Vauban la ville fortifiée de Sarre louis avec une main d'œuvre en partie fournie par les soldats des régiments Beaumarchais et Picardie.

La disposition géométrique de ses 6 bastions et de son ouvrage à corne fait de cet hexagone royal un joyau de l'architecture militaire française et *serait, selon Vauban une protection pour les hommes de troupe* (souci nouveau).

Lorsque le porte-guidon Delaunay y arrive en 1765 une paix relative permet aux militaires de parader dans la ville et de rencontrer notables et... filles à marier!

Notre séducteur va aller vite en besogne ce que révèlent en clair, les fiches des registres paroissiaux.

Le 4 juin 1765, le curé du lieu célèbre la Bénédiction nuptiale du sieur Jacques Charles René de Launay, 27 ans, et de la jeune demoiselle Marie Thérèse Françoise Tellinge, 16 ans.

Le fringuant porte-guidon nanti d'une particule se déclare officier au régiment *Orléans Dragons*, ce que ne semblent pas démentir ses témoins dont le chevalier *de l'Estontière* et *Dunedo*, capitaine au régiment de la Marine.

L'autorisation militaire a été donnée par le Comte de *Dozon* aux noms des Marquis et Comte de *Pons*, mestres de camp.

Le père du marié, le sieur Georges de Launay, docteur en médecine est défunt mais son épouse, Catherine de Paris est bien vivante.

La jeune femme est une fleur locale, comme sa mère; celle-ci Marie Anne née *Vannesson* est alors, Directrice des postes de la ville, fonction qui confère de nombreux avantages pécuniaires et sociaux. Née en 1720, elle est l'épouse de Louis-Jean Étienne *Télinge* dit écuyer, né en 1722 à Amiens et indiqué, Directeur des fourrages des armées du roi; fonction lucrative *si l'on considère qu'à l'époque, la grande préoccupation logistique d'une armée était le fourrage destiné aux chevaux, que l'on peut comparer au carburant pour les armées modernes. Outre la Cavalerie, il y avait les animaux de traits pour le transport de l'artillerie, des matériels de campement et de ravitaillement. Le fourrage représentait 90% des besoins d'une armée régulière en campagne.* (Jean-Philippe Cénat)

Les Tellinge font donc partie des notables *fonctionnaires* aisés de Sarrelouis et semblent avoir suivi une tradition familiale puisque l'acte de baptême de Louis-Jean Étienne fait état de son propre père *Directeur* des postes d'Amiens et de son parrain contrôleur au bureau de tabac (la régie avait été rétablie en 1721)

Louis et Marie Anne ont eu plusieurs enfants: un fils décédé en bas âge. Une petite Apolline dont on peut relever le prénom et la mort traumatisante à l'âge de 7 ans; son parrain *Denguirbert* est au régiment de Navarre. Celui de sa sœur Marie-Thérèse, future de Launay, sera François *Coulon*, Directeur des hôpitaux. Ces renseignements sont précieux pour la suite de la saga familiale.

Pourtant, les Tellinge n'ont pas donné leur fille sans quelques garanties. Un contrat de mariage en bonne et due forme, passé devant le notaire royal de Sarrelouis, est clairement établi.

Si l'époux a le droit de garder ses habits, linges, nippes et armes et autres appartenances d'hommes, en revanche, il est tenu de constituer un douaire de 10.000 livres à sa jeune femme. Cette somme importante explique les tractations auxquelles se livre alors Delaunay dans sa région normande, dont locations et ventes de terrains familiaux.

Ceci étant, une confortable dot est attribuée à Marie Thérèse: 8000 livres délivrées *en argent comptant, somme sur table en bonne espèce d'or et d'argent ayant cours* ainsi que 4000 livres d'avance doierie. En outre «s'est obligée la mère de la future de la loger ainsi que son futur époux (le père étant absent ou décédé)

Marie Thérèse Tellinge, épouse de Launay a juste 17 ans lorsque naît, puis meurt à trois mois son premier enfant Jean Paul Thimoléon; la famille est bien en cour puisque les

parrain et marraine officiels ont été Jean Paul Thimoléon de *Cossé*, duc de *Brissac* alors gouverneur de Sarrelouis et sa jeune belle fille *Adélaïde Diane Hortense Delie Mancini Mazarin*, future dame d'atours de la Dauphine *Marie Antoinette*!

L'année suivante (1767) arrive *Adélaïde Hortense Delaunay* qui bénéficie du même prestigieux parrainage officiel. En revanche, elle n'est pas déclarée à Sarrelouis mais à Folking, village situé à une trentaine de kilomètres...

On peut, dès lors imaginer non seulement des liens familiaux locaux mais des biens fonciers que le couple va augmenter au cours des années suivantes: empruntant à court terme ou faisant des échanges; devenant ainsi propriétaire à Boulay, Sarreguemines, Bérus. En ce lieu, un extrait de registre a pour objet «*le défrichement d'un terrain considérable*»... c'est beaucoup pour une solde de porte-guidon!

Reste, que le changement de domicile, peut aussi être expliqué par la mutation du Dragon Delaunay, qui, se retrouve *Gendarme de la Garde du roi* en avril 1767. Cette compagnie de 220 cavaliers avait la deuxième place dans l'ordre de préséance de la maison du roi dont elle assurait la garde lorsque celui-ci partait en campagne.

Flamboyante par ses uniformes rouges aux parements verts et or; flatteuse par sa proximité avec la cour, elle semble répondre aux ambitions d'un ancien engagé, qui a, peut-être, gardé des liens avec la prestigieuse *Gendarmerie écossaise*, et mobilisé ses hauts protecteurs, en agrémentant son état civil!

En effet l'accès à la Gendarmerie étant réservé à la noblesse, on y trouve un certain Jacques Charles René de Launay de Vicardoit! De surcroît sous-lieutenant...

Le patronyme *Vicardoit* qui réapparaît épisodiquement pourrait provenir du Douet (ruisseau) Vicart qui servait de frontière entre Saint-Pierre sur Dives et Hiéville?

Le nouveau Gendarme avant son départ de l'Est n'a pas manqué à son rôle de géniteur puisque la naissance de *Marie Louise Françoise Delaunay* est enregistrée à Folking le 20 juillet 1768 avec... un parrainage roturier.

Pendant sept années, de Launay de Vicardoit va donc émarger aux *Gendarmes de la Garde de Louis XV*, dans un Versailles qui s'est réanimé avec le retour de la cour depuis 1722.

Un hôtel des gendarmes a été construit en 1735 dans les dépendances de l'hôtel de la princesse de Conti (actuelle Mairie) par *Jacques Gabriel*. Il présente aujourd'hui encore un très beau portail sculpté. Destiné à des logements, on peut penser qu'il a été fréquenté par notre nouvel officier et peut-être, sa famille, au moins par intermittence, puisqu'en 1769 naît à Cocheren, *Françoise Marie Charlotte*, suivie d'un petit *Louis* à Sarrelouis en 1770 et, en 1772 ou 1776 d'une dernière sœur *Marie Louise Jeannette* !

Il n'y a pas eu de batailles pendant cette période et donc, pour les militaires beaucoup de désœuvrement ou de divertissements sérieux ou futiles favorisés par la présence de la vie de cour versaillaise. Faute de *Mémoires* ou de *lettres familiales Delaunay* il est difficile d'en être un bon échetier...

En 1774, Louis XVI succède à son grand père. Une politique d'économie est menée notamment par le ministre de la guerre: *Saint-Germain* (ancien officier de Dragons) qui décide en 1775 la suppression des *Gendarmes de la Garde*...

J.C.R de Launay, 36 ans, une épouse, 5 enfants, ne choisit pas un retour aux pays: Normandie ou Sarrelouis. Mais, est-ce le goût de l'aventure? La rencontre nostalgique d'anciens camarades de l'époque des rudes combats? ou...Il quitte la prestigieuse Cavalerie et rejoint l'Infanterie avec le rang de capitaine de remplacement, attaché au fameux régiment de *Limosin*. Celui-ci levé en 1635 par de *Calvisson*, acquis ensuite par de *Montpezat* a pris en 1684 le nom de *Limosin* qui deviendra *Limousin* au fil des ans. La tenue y est alors un habit blanc à collet noir avec les revers et passements rouges et boutons jaunes. Une lettre retrouvée aux archives de Vincennes fait état de la demande d'un bataillon pour son époux, de Marie-Thérèse née Telling: sans suite.

En 1779, et pleine *Guerre d'Indépendance Américaine* le régiment a pour mission de garder les côtes de Basse Normandie: ceci a pu motiver le natif de Saint-Pierre-sur-Dives? Pourtant, n'ayant pas rejoint *La Fayette* pour guerroyer au-delà des mers, mais, sans doute un peu désœuvré, avec le seul titre de capitaine de remplacement, Delaunay va en 1784 souscrire à un projet belliqueux au-delà des frontières continentales.

La République des provinces Unies alors menacée d'une guerre avec la *Maison d'Autriche*, n'obtient pas l'intervention directe de la France, mais se voit accorder le droit d'y lever une *légion*. Bonne occasion pour les bretteurs, aventuriers et officiers sortis du rang, avec des soldes souvent réduites et peu de chances d'avancement, si la noblesse ancienne n'est pas confirmée (Edit de Ségur 1781)

C'est le cas du capitaine Jacques Charles René Delaunay de Vicardoit ainsi mentionné dans son acte d'engagement à la légion du Général de *Maillebois*.

Ce dernier mérite ici une brève rétrospective.

On sait qu'en 1757, début officiel de la guerre de sept ans, le Duc d'Estrées (1695-1771), petit fils de Louvois, ancien inspecteur général de la cavalerie, élevé à la dignité de maréchal était commandant en chef des armées, en Westphalie. Directement sous ses ordres, on trouve Yves Marie Desmarets de Maillebois, (1715-1791) de la branche Colbert, alors ~~Lieutenant général des armées du roi, à savoir représentant du pouvoir politique: en l'occurrence, la marquise de Pompadour.~~

Il fait à celle-ci des comptes rendus quotidiens sur l'armée et les combats. En particulier à propos de la bataille d'Hastenbeck qu'après maints atermoiements les français ont fini par gagner...

Cette victoire, sous le commandement du maréchal d'Estrées, est l'objet de fâcheux commentaires de Maillebois, puis, la publication d'un Mémoire virulent, faussement anonyme finit par amener ce dernier devant le conseil de guerre. Un tribunal *vengeur* des maréchaux de France le fera interner un temps à la citadelle de Douvens. Les démêles politico-guerriers de cette affaire sont complexes mais la carrière militaire officielle de Maillebois, séducteur impénitent et talentueux lettré s'en verra bien compromise!

On peut dès lors comprendre avec quel enthousiasme il se retrouve en 1785, Général de la Légion éponyme... avec le capitaine Delaunay sous ses ordres!

Ce dernier a la tâche bien précise de *conduire ses troupes contre les ennemis des Pays Bas Unis, partout où il lui sera ordonné, sans faire de mal aux habitants. La solde attribuée étant comptée à raison de 45 jours par mois.* Cet exaltant projet ne sera qu'un mirage pour d'improbables héros!

La guerre n'aura pas lieu, remplacée par des tractations financières; non seulement entre les pays belligérants mais entre la Hollande et les mercenaires inutilisés: Delaunay touchera une bonne indemnité, pour le dérangement jusqu'à Nimègue...

Ainsi nanti et, peut-être nostalgique de son terroir natal, le capitaine achète cette même année 1785 une maison à Ouville-La-Bien-Tournée proche de Saint-Pierre-sur-Dives (3,88 km à vol d'oiseau)

Le manque d'écrits ne permet pas d'imaginer les rapports du militaire aventureux avec sa famille; celle ci réside sans doute toujours en Lorraine, vivant de solides revenus terriens plus que des soldes chiches d'un capitaine!

Ce dernier a servi le roi et ne semble pas subversif en l'année 1787 puisqu'il reçoit l'ordre de Saint Louis. Lequel, créé par Louis XIV en 1693, stipulait: *aucun ne puisse être pourvu d'une place de chevalier dans l'Ordre, s'il ne fait profession de la religion catholique, apostolique et romaine et, s'il n'a servi sur terre ou sur mer en qualité d'officier pendant dix années.*

Dont acte!

En 1788, âgé de cinquante ans, celui qui fut de Launay de Vicardoit est réformé. Il envisage alors une retraite au lointain pays de ses amours: Sarrelouis.

Mais les fabuleux événements qui bouleversent alors la France vont donner une nouvelle orientation à sa vie.

C'est le début de la *Révolution* et l'on peut dater des mois de mai et de juin 1788, les premiers symptômes de la décomposition de l'armée royale. Le processus commence à Paris au moment où des officiers des *Gardes françaises* sont appelés à la tête des troupes, contre les magistrats désarmés du parlement: suscitant un cruel dilemme entre l'honneur et la consigne, entre l'obéissance passive et la prise de conscience politique collective!

En juillet 1789, l'*Assemblée Constituante* est proclamée, et, en octobre, lors de la marche de la foule parisienne sur Versailles, trois gardes tués provoquent l'inquiétude de l'encadrement militaire.

Dés lors, tout s'accélère: un décret du 28 février 1790 donne l'accès aux emplois militaires à tous les citoyens. Le 19 juin un autre décret abolit la noblesse, qui, seule pouvait accéder directement au grade d'officier.

Une première vague d'émigrations et de démissions va s'en suivre...

A Sarrelouis, garnison frontalière les nouvelles sont l'objet de réflexions et discussions animées, et, comme en Lorraine voisine, la Révolution y sera adoptée au point de rebaptiser un temps la ville en *Sarre libre*.

En juillet 1789, il y avait environ 13.500 officiers dans l'armée dont 1700 officiers de fortune (soldats devenus officiers par leur seul mérite) c'est le cas du capitaine Delaunay. De nouvelles émigrations, des démissions en masse, vont diminuer les effectifs des officiers nobles et favoriser l'accès à tous les grades, des officiers de fortune.

On ne peut qu'imaginer les motivations du retraité Delaunay, qui a dû souvent ronger son frein et subir des humiliations!

Il a servi la monarchie pendant toute sa carrière, mais loin de songer à rejoindre les armées émigrées (ce qui lui serait facile géographiquement) il se retrouve en 1791, Lieutenant Colonel au service de la Nation.

Ce grade obtenu pour les 2/3 à l'ancienneté et pour le reste à l'élection, non sans quelques grincements de dents.

Puisqu'à l'*Assemblée Constituante*, un certain *Bolleredon*, agent double, aurait accusé le capitaine d'un complot en tant que cousin du ci devant gouverneur de la Bastille: confusion homonymique avec le marquis Bernard René Jordan de Launay (1740-1789)... Le nouvel officier supérieur, n'a pas à aller loin pour combattre, car le roi de Prusse, étant entré en guerre après l'Autriche, menace la Lorraine.

L'*Assemblée législative* décrète la Patrie en danger et enrôle des jeunes inexpérimentés. Ceux ci vont guerroyer avec courage, sous les ordres de l'*ancien* de la guerre de sept ans, nommé Commandant du *4e Bataillon des volontaires de la Moselle*.

En septembre 1792, la *Convention* proclame la *République* et à Metz (auj. Luxembourg) Delaunay au premier rang est grièvement blessé d'un coup de fusil. Il perd l'usage du bras gauche.

Ramené à Sarrelouis, il rongera son frein pendant plusieurs mois.

A peine remis, il sollicite une nouvelle affectation et se retrouve le 30 juillet 1793, Général de Brigade.

Mais, le 10 août suivant, *les Montagnards* (groupe le plus extrême de l'*Assemblée législative* de 1792) se rendent maîtres de la *Convention* qui déclare: *le gouvernement provisoire de la France est révolutionnaire jusqu'à la paix!* Dans la foulée, un Comité de salut public est constitué qui va «*assumer la totalité des pouvoirs, en particulier la défense de la nation. Une levée en masse est décidée qui mobilisera quelques 800.000 hommes en août 1794. Un grand élan patriotique anime toutes les forces, qui vont aux frontières, appliquer la tactique de l'offensive: attaques constantes épuisant l'ennemi, grandes charges meurtrières à la baïonnette, au chant de la Marseillaise.*»

Le Général Delaunay, alors, dans l'Armée de la Moselle, se voit promu Général de Division. Comme presque tous les officiers supérieurs, il est, avant tout «*combattant*» et, politiquement, on l'a vu, a opté volontairement pour la jeune République, mais, a-t-il conscience du règne de la *Terreur* qui vient de s'instaurer?

Très vite, comme les autres chefs militaires, il va être pris dans l'engrenage du contrôle des «*représentants du peuple en mission*» qui «*jouissent de pouvoirs illimités*».

Mais ne s'avèrent pas tous incapables et féroces!

En effet, la région des Vosges, outre la guerre, endure une disette exceptionnelle. Les égoïsmes s'exacerbent, *le refus permanent des paysans et des marchands de livrer des grains à prix taxé amène la contrainte et les menaces révolutionnaires, pour obtenir les grains nécessaires au ravitaillement des cités et de la montagne, ainsi qu'à l'armée. 60.000 quintaux seront obtenus pour celle de la Moselle.*

Celle-ci depuis 1792 a eu à sa tête des officiers supérieurs, acquis, bien sûr, au nouvel Ordre, mais la grande majorité est d'origine noble, ayant servi sous la Monarchie; or, aux obligations de plans de campagne élaborés par la *Convention*, s'ajoutent les injonctions et surveillances du *Comité de Salut public*.

En avril 1793, deux décrets avaient mis en place des *représentants du peuple en mission, qui devaient contrôler l'action des généraux, galvaniser le moral des combattants et jouir de pouvoirs illimités.*

La crainte de soulèvements ou trahisons militaires, engendre la suspicion permanente et des présomptions qui, même légères, sont considérées comme antirévolutionnaires... On assiste, dès lors à une succession de mises en accusation et de déchéances à haut niveau.

Le Général Kellermann, 1er commandant de l'armée de Moselle est ainsi emprisonné 13 mois pendant la *Terreur*.

Le Général Custine, commandant de cette même armée puis de celle du Nord est guillotiné en 1793, de même que le Général Houchard, après passage à l'Armée du Rhin...

Rien d'étonnant donc, si le 30 septembre 1793, le Général de Brigade Moreau bien vu pourtant de la République, refuse le commandement de l'armée de Moselle!

Or, cette dernière à Sarrebruck se trouve fortement menacée par des renforts ennemis. Les *représentants en mission*: Richaud et Ehrman convoquent le général Delaunay, et lui «*proposent*» le commandement de l'armée!

Après un refus poli et argumenté du mauvais état de santé ce dernier reçoit un ordre écrit péremptoire qui l'installe au quartier général de Sarrebruck...

En dépit de nombreux obstacles matériels (manque d'effectifs, d'équipements pour les troupes en ce début d'hiver) et grâce à l'heureuse tactique du commandement, l'état sur les départements de la Moselle et de la Meurthe est desserré.

Un extrait *des registres des délibérations du Conseil Exécutif provisoire du 10e jour du 2e mois de la 2e année de la République une et indivisible proclame:*

Mais ni gloire, ni récompense pour le général Delaunay! Au contraire!

«*Sur le rapport du ministre de la guerre, le Conseil exécutif provisoire destitue le citoyen Delaunay, général en chef provisoire de l'Armée de la Moselle, mis en état d'arrestation par arrêté du Comité de Salut public*»

Pour ampliation conforme au Registre: le secrétaire du Conseil exécutif.

J.B Fauchet

Les raisons de cette destitution ne sont pas claires! Peut être le fait d'avoir conservé la croix de Saint Louis avec un bilan des anciennes affectations! Peut-être aussi des conflits

caractériels et malheureusement aussi, peu de vraies raisons, en cette éprouvante période..

Reste, que Delaunay doit remettre la charge de l'Armée de Moselle au Général Hoche (ce dernier, bien qu'ancien palefrenier ayant gagné ses galons au service de la Révolution sera également incarcéré pendant 6 mois). Le général destitué est ramené à Paris et enfermé à la prison de l'Abbaye, le 23 brumaire an II (13 novembre 1793)

Ancienne propriété de la Justice de Saint Germain des Prés, ce lieu ecclésiastique a été mis à la disposition de la Nation. Vendu par l'État à la ville de Paris, il est passé sous le contrôle de la *Commune*.

Les 2 et 3 septembre 1792, plus d'une centaine de prisonniers y seront massacrés dans d'horribles conditions: *A l'Abbaye, on avait fait des massacres, un spectacle!* Quelle épreuve pour le citoyen Launay qui reste dans ce sinistre endroit jusqu'au 17 thermidor an II (4 août 1794) date de son transfert à *Saint Lazare*. Cette ancienne léproserie, devenue prison pour jeunes débauchés a été reprise aux lazaristes, dans le cadre de la suppression des ordres religieux et décrétée prison officielle par la *Convention*. Elle fait partie des lieux de réclusion particulièrement cruels qui ont eu un plan concerté d'élimination physique des prisonniers. 165 personnes y seront exécutées les 6, 7 et 8 thermidor.

Le 9 thermidor an II (27 juillet 1794) qui voit la chute des Robespieristes, marque, un tournant dans la Révolution et sans doute pour Delaunay, la chance d'une survie!

Ainsi que pour une partie de sa famille!

En effet, si l'on a peu d'échos de Marie Thérèse née Tellinge et de ses enfants au cours de la carrière de Delaunay, en revanche, les Archives Officielles, font état de l'arrestation en ventôse an II (février-mars 1794) de la mère et de trois de ses filles: Adélaïde, Françoise et Jeannette, à Paris, dans l'hôtel d'un oncle Vanesson alors âgé de 75 ans.

Pourquoi sont-elles là? Réfugiées peut-être pendant les conflits de l'Est? Ou bien, sont-elles venues soutenir le chef de famille? Elles semblent avoir été dénoncées par un sieur Bruneau concierge, comme vivant dans un «*décor ancien régime*... A leur tour elles sont incarcérées à *La Force*.

Il y avait alors dans Paris, 21 prisons officielles plus une douzaine de maisons de santé et d'hôtels particuliers transformés en prisons. C'est l'un de ceux-ci auquel Jacques Nompar de Caumont, duc de la Force avait donné son nom, qui, en 1780 avait été transformé en maison de détention *modèle*.

Divisé en *Grande Force* pour les hommes et *Petite Force* pour les femmes, y étaient surtout envoyés les débiteurs et les filles publiques.

A partir de 1792, *la Force* devint un lieu de détention politique où étaient amenés les accusés et les... suspects. Au cours des massacres de *septembre* près de 170 personnes y furent exécutées.

Le nombre d'arrestations augmentant: aux 150 femmes de la *petite Force* vont se joindre les quatre Delaunay qui ont, peut-être, évité les dortoirs et bénéficié des chambres à

quatre lits existantes, si elles ont pu financer ce privilège!

Mais à partir du 12 messidor an II (1er juillet 1794) un transfert à la prison du *Plessis* rendra leur sort plus cruel. A l'intérieur de cet ancien collège, devenu maison d'arrêt, on parquait les détenus venant de Province, avec une redoutable dureté: les hommes dans les caves; les femmes sous les toits, toutes lucarnes bouchée. Aux mauvaises conditions matérielles s'ajoutant la lancinante perspective de la guillotine! Thermidor les libérera, comme leur père et la famille se retrouve un temps, sans doute rue Neuve-François.

Delaunay n'est pas abattu par les rudes mois d'emprisonnement: il interpelle les Pouvoirs et réclame sa réintégration. En témoigne, une lettre choisie parmi plusieurs textes de revendications.

Du 12 brumaire an 3eme de la république française une et indivisible
Citoyens représentants

sic

Un patriote zélé et pur, un vieux militaire couvert de blessures et réduit par une d'elle à la privation d'un bras vient réclamer auprès de vous les faveurs de la justice que vous avez mise à l'ordre du jour.

J'ai été arrêté, destitué du commandement en chef de l'armée de la Moselle, transféré à paris et incarcéré par dore du comité de Salut public sans qu'on ait daigné informer des motifs d'un traitement aussi rigoureux et aussi peu mérité.

Ma femme et trois de mes filles ont été traînées inhumainement dans une affreuse prison et nous y sommes restés pendant dix mois, livrés au génie malveillant de nos persécuteurs qui non rien épargné pour entasser autour de nous toutes les calamités.

Enfin depuis que le plus odieux de tous les tyrans a reçu le juste châtement de ses forfaits inouïs, un jour bienfaisant est venu éclairer les demeures ténébreuses qui refermaient plus d'innocents que de coupables.

La liberté premier bien de l'homme nous a été rendue et cependant nous ignorons encore sur quelle accusation nous avons subi une aussi longue, aussi dure, et aussi désastreuse captivité.

La Convention nationale toujours juste et toujours bienfaisante a décrété des indemnités pour les citoyens détenus sans forfaiture; je suis sans doute ainsi que ma famille dans l'espèce la plus favorable.

Je demande donc, citoyens représentants qu'ayant égard à la perte de mon état, de la confiance et de la considération que j'ai eu à cœur toute ma vie de mériter, vous vouliez bien ordonner: Qu'il me sera expédié un brevet de retraite avec la pension attachée au grade de Général de division auquel j'ai été promu après 38 années de services bien constaté.

Que par forme d'indemnité vous ordonniez également que je serai rappelé pour mes appointements de Général de division à partir du jour de mon arrestation jusqu'à celui ou je recevrai mon brevet de retraite.

Je regrette infiniment que mon âge et mes forces ne me permettent plus de suivre la carrière des armes, j'aurai encore de bon cœur affronter tous les dangers pour prouver à

mon pays que je n'ai pas cessé un instant d'être digne de lui.

C'est donc maintenant à vous citoyens représentants à rendre moins douloureux les derniers instants de la vie d'un vrai patriote, d'un zélé défenseur des droits de l'homme et de la liberté. J'attends avec confiance un décret bienfaisant dont le principe est consacré par la justice et par l'humanité.

Signé: Delaunay l'ainé pour mon père. (sic)

On peut penser que la lettre conservée aux archives du Ministère de la Guerre est rédigée par le fils Louis alors âgé de 25 ans.

En attente de réponse, Delaunay séjourne à Saint-Pierre-sur-Dives: un acte du 20 brumaire an III (10 novembre 1794) en témoigne.

C'est une procuration, par devant Jean Clément Antoine Carpentier, notaire du lieu, en faveur de la citoyenne Marie Thérèse Françoise Tellinge, *qui est autorisée à se porter héritière de Charles Simon Vanesson, ancien huissier du "cy devant conseil" décédé à Paris.*

Il s'agit, sans doute de l'oncle accueillant de la rue Neuve François, qui ne semble pas avoir d'héritier direct mais du bien, intéressant!

La procuration est signée: René Launay, Coulibœuf, Fergant, Carpentier.

En messidor an III (avril 1795) le Général Delaunay est réintégré dans son grade, mais jusqu'à la fin de sa carrière il aura des chicanes sur le titre de Général de Division et sur les pensions affectées!

En attendant, il est nommé Gouverneur de la place de Strasbourg, pendant une courte période; titre honorifique, dont le témoignage succinct apparaît aux Archives militaires "*Livret du citoyen Delaunay, commandant la citadelle de Strasbourg: reçu pour 21 jours la somme de 467 livres 10*

Enfin, le 16 prairial an III (mai 1795) la cynique bureaucratie lui signale: *comme il n'a pas deux ans dans le grade de général, on lui propose la retraite de lieutenant Colonel, soit 3229 livres.*

Le 13 pluviôse an IV (2 février 1796) le montant en sera 5215.

Ces avatars n'ont pas enlevé le goût du service ou de l'aventure chez le citoyen Général ainsi fiché: *taille: cinq pieds, cinq pouces; cheveux blancs, sourcils bruns, yeux gris, nez aquilin, bouche moyenne, menton rond, visage ovale.* Avec cette encore belle prestance, Delaunay est envoyé à Caen pour présider le Conseil de Révision: est-ce un traquenard politique volontaire?

En effet, dès 1793, la *section caennaise des jacobins* ayant rompu ses attaches avec ceux d'Aide Paris, la ville était devenue le centre d'insurrections fédéralistes auxquelles s'était jointe la *Société caennaise des Carabots*. Ces derniers issus d'une milice bourgeoise révolutionnaire, se désignant comme *Bataillon de la Mort*, interdits, mais regroupés en club mi civil mi militaire paraient en uniforme avec tambours et drapeaux provoquant le pouvoir central.

Une lettre de Delaunay à son épouse montre son inquiétude:

Citoyenne, on attend l'événement après lequel on fera bien des injustices, n'importe, je suivrai ma carrière jusqu'au bout. Ne soyez pas étonnée si vous me voyez un de ces jours arriver à Paris. Il se prépare de nos côtés un ouragan qui fera du carnage. Et je ne veux me mêler de rien, je ne servirai plus de marchepied à un tas de gredins que je méprise et qu'il faut que je voie en place...

L'ouragan normand ne déferlera pas.

En revanche, l'ouragan du 18 brumaire, puis, celui du passage du Consulat à l'Empire ne semblent pas avoir choqué Delaunay qui restera dans les cadres avec ou sans affectation. A partir de cette époque il inverse ses acquisitions foncières, d'est en ouest! En 1798, sans état d'âme, achat du presbytère d'Ouille la- Bien- Tournée, devenu bien national, puis en 1802, de deux pièces labourables dans la même commune, suivies d'une maison avec cour et jardin à Escure, rive gauche de la Dives,(à Michel Rillon pour 1800 francs) Enfin en 1805 de nouvelles terres à Ouville pour 2400 livres tournois, viennent enrichir le patrimoine .

Par un arrêté du 4 nivôse an VIII (25 décembre 1799) *les armes d'honneur"* étaient des récompenses attribuées aux militaires pour des hauts faits d'arme: le Général Delaunay avait ainsi récolté des *pistolets d'honneur*, et lorsque Napoléon en 1804 remplace cette récompense par la Légion d'Honneur, il en est automatiquement bénéficiaire.

En 1806, son fils Louis qui a suivi la trajectoire militaire paternel est tué le 23 décembre au combat de Biézun en Pologne: le 46e Bulletin de la Grande Armée mentionne: *Monsieur Launay, capitaine d'élite du 6e Régiment de Dragons a été tué.*

Trop âgé pour les prouesses impériales, le Général est nommé en 1811 *Grand Prévôt des douanes du récent département du Léman* ; ce qui semble une déchéance au vieux combattant, lequel écrit au ministre pour lui faire observer, *que malgré ses blessures, il espère dans trois ou quatre mois être en état de supporter les fatigues de la guerre!*

En 1815, à 77 ans, l'ancien Porte Guidon de la Monarchie, le Général de la Révolution et de l'Empire, prend sa retraite comme ~~"Lieutenant-général des Armées du Roi avec une pension de 5.315 francs par an.~~

C'est dans son pays natal qu'il choisit de revenir, à Ouville-la-Bien-Tournée.

L'inventaire après décès, permet d'imaginer son cadre de vie pendant les dix dernières années. Rien de fastueux ou d'ostentatoire. Une maison, l'ancien presbytère, dans la tradition locale avec deux pièces au rez de chaussée séparées par un vestibule et un petit cabinet proche de l'escalier qui mène aux deux chambres de l'étage. Une cour avec les traditionnels locaux villageois: grange, pressoir, caveau, étable et l'écurie avec *une jument blonde hors d'âge estimée 20 francs!*

Si l'ancien baroudeur dispose d'un domestique et d'une femme de journée à son service, il

se contente d'un intérieur simple.

Dans la cuisine, les objets usuels sont en fer, fer blanc, cuivre étain... Dans la salle en face on trouve une grande table en chêne, dix chaises et un fauteuil en acajou.. Les chambres ont peu de meubles mais, des bois de lit gaiement peints en rouge, jaune et blanc...

Pourtant, témoins d'une bonne aisance, une vingtaine de couverts et objets en argent dorment au fond d'une commode plaquée acajou et, dans le même esprit, le four où l'on remise le linge contient 18 draps, huit nappes, une douzaine de serviettes ainsi que tabliers de cuisine, torchons et... huit bonnets de coton. De la faïence et des bouteilles de verre noir sont utilisées pour les repas, et si la cave renferme quelques tonneaux, ils sont vides sauf un, rempli de 1300 litres de petit cidre.

Le général Delaunay vit donc sobrement mais non dans l'oisiveté ou la déréliction passéiste: il lit. Dans la chambre à droite sur le palier sont entreposés plus de six cents volumes et de nombreuses brochures, cartes et plans. Peu de romans, mais des biographies, de l'Histoire, des Mémoires, des récits de campagnes militaires, de voyages maritimes ou terrestres, des dictionnaires de santé et de chirurgie, les œuvres de Jean Jacques Rousseau et autres... La nomenclature est fascinante qui témoigne d'un esprit curieux, profond, en quête de connaissances nouvelles et ouvert au monde.

Si le général est séparé de sa famille, il reste pourtant en rapports avec elle comme tout au long de sa carrière, s'intéressant aux destins de ses petits enfants.

Au moment de son décès en 1825 à Ouville, sa fille Marie Thérèse Françoise, veuve d'Etienne Jean Baptiste de Perrin est à son chevet et détail charmant, le portrait de Delaunay, tableau placé jusque là sur la cheminée est remis, comme prévu devant témoins, à Marie Thérèse de Perrin alors âgée de vingt deux ans.

Marie Peltier. Jacqueline Savidan

Madame Martin de Saint-Pierre-sur-Dives a longuement exploré les archives locales, puis les a décryptées et, enfin nous les a imprimées.

Grâce à ces documents familiaux d'état civil nous avons complété les sèches nomenclatures militaires pour une approche plus humaine du Général Delaunay.

Nous lui exprimons nos vifs remerciements.

Sources consultées

Les Archives Nationales

Les Archives Militaires de Vincennes

Les Archives Départementales des Yvelines

Les Archives Départementales du Calvados

Les Archives Départementales de la Moselle

Les Archives Municipales de Chambourcy

Les Archives Municipales de Meudon

Les Archives Municipales de Sèvres

Les Archives Municipales de Saint-Pierre-sur -Dives

Histoire de l'officier français-Edition Bordessoules

Histoire de France Mallet et Isaac- Hachette

Le Général Jacques-Charles-René Delaunay- J.Blanchot

,

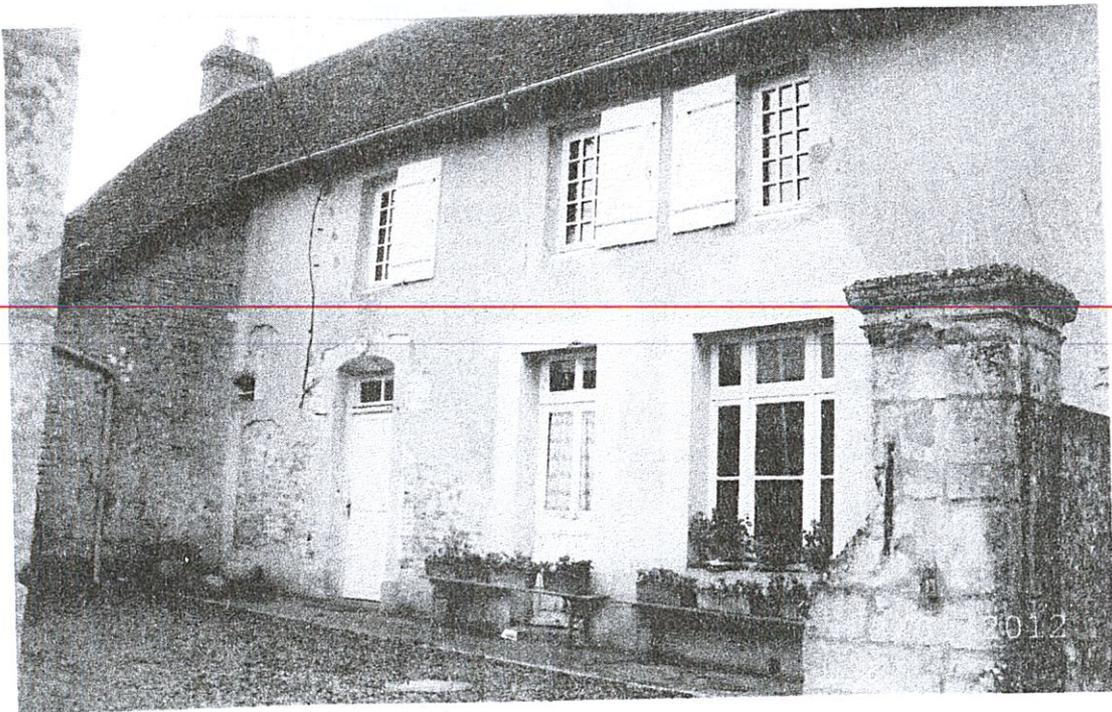
Remerciements à

Monsieur Renard

Monsieur J.P. Rothiot

Monsieur Fargain

Au Général Bonnet De La Tour



L'ancien presbytère d'Ouille-la-Bien-Tournée habité par le général Delaunay de 1815, début de sa retraite, jusqu'en 1825, date de son décès



1. BOURRACHE

Borrago officinalis (Borraginées)
Boursette, hourse à berger

2. PULMONAIRE

Pulmonaria (Borraginées)
Herbe aux poumons
Sauge de Jérusalem

3. PETITE CENTAURÉE

Erythraecentaurium (Gentianées)
Herbe au Centaure
Herbe à la fièvre

Tisanes thérapeutiques et vins de santé

Jack Maneuvrier

A l'occasion de notre prochaine exposition « Histoire des boissons en Pays d'Auge » à côté des boissons traditionnelles : cidre, eau-de-vie, café, vin, bière nous évoquerons les boissons préparées par la maîtresse de maison : les tisanes, les vins de santé et les liqueurs. En préambule à l'exposition, voici quelques exemples de ces boissons souvent à prétendu usage thérapeutique.

Absinthe

Avant d'entrer dans la composition de l'apéritif, d'une grande nocivité, mais si prisé au XIXe siècle, l'absinthe était employée en médecine, depuis l'Antiquité, pour stimuler l'estomac, augmenter l'appétit. L'absinthe est diurétique et c'est un excellent vermifuge.

Pour exciter l'appétit on prenait, une demi-heure avant le repas, un petit verre de vin d'absinthe composé de 40 grammes de fleurs et de feuilles d'absinthe, 40 grammes de bonne eau de vie. On versait le tout dans un litre de bon vin blanc et on laissait infuser pendant quatre jours. On filtrait et on obtenait ainsi un litre de vin d'absinthe.

Angélique

Une tasse d'infusion d'angélique après le repas facilitait la digestion.



On faisait avec l'angélique une liqueur très agréable et d'une préparation facile dont voici la formule :

Semence d'angélique	30 grammes
Tiges d'angélique récentes	30 grammes
Amandes amères, émondées, concassées	60 grammes
Sucre blanc	1500 grammes
Alcool à 60°	6 litres
Eau	1 litre

On laissait macérer le tout pendant huit jours et on filtrait. Il fallait en prendre un verre à liqueur après chaque repas.

Armoise : L'armoise était le remède populaire par excellence contre l'arrêt, la suppression des règles ; les femmes grecques et romaine l'employaient déjà pour cet usage.

Lorsque les règles disparaissaient, le meilleur moyen pour les faire revenir était de prendre une forte décoction tiède des sommités d'armoises, le matin pendant les dix jours qui précédaient l'époque habituelle des règles.

La camomille : Je me souviens avoir surpris une discussion assez vive entre deux vieux époux. Le mari, en train de jardiner, vitupérer contre son épouse qui avait semé trop de fleurs qui envahissaient son potager, en particulier la camomille qui s'égraine facilement et qui devient rapidement conquérante. Sa femme lui répondit tout doucement : « Tu seras bien content cet hiver de pouvoir soigner tes yeux fatigués avec une infusion de camomille ! ».

Le céleri : un vieux dicton prétend que :

« Le céleri rend sa vigueur au vieux mari ! »

Quand le vieux mari avait des rhumatismes, son épouse faisait bouillir le céleri dans l'eau jusqu'à ce qu'il soit très tendre. Elle le servait accommodé avec du lait frais aromatisé de muscade râpée et de la farine. L'eau de cuisson devait être bue pendant le repas. Ce plat, qui avait le mérite de nourrir son utilisateur soulageait les douleurs des vieilles articulations.

Cerfeuil : Il est conseillé en infusion comme diurétique, contre l'hydropisie et la goutte ; en décoction contre les hémorroïdes.

Le chou absorbé sous forme de jus soulageait des brûlures et des ulcères d'estomac.

Chaque jour, un peu de chou
Ôte au médecin cent sous

Epinard : La tisane de feuilles d'épinard a été préconisée dans l'inflammation de la vessie et du tube digestif. On la donne également en lavement dans la diarrhée et la dysenterie. Avec les feuilles cuites dans l'huile, on prépare un bon cataplasme contre les brûlures et les dartres. Les graines infusées à la dose de 5 à 10 g par tasse se donnent comme laxatif contre la constipation.

Estragon : Les feuilles d'estragon récoltées dans le courant de l'été avant la floraison se préparent en tisane en faisant infuser 20 g de plantes par litre d'eau. Cette tisane a les mêmes propriétés que la camomille et on la donne comme stomachique excitant et fébrifuge.

Le fraisier : Les décoctions de racine de fraisiers (500 g de racine pour 1 litre d'eau) étaient recommandées dans toutes les maladies des voies urinaires et surtout quand il y avait des difficultés à uriner. Cette même décoction était utilisée pour soigner les hémorragies intestinales.

L'infusion des feuilles fraîches de fraisier était recommandée contre la diarrhée chronique.

Les feuilles pilées étaient appliquées sur les ulcères

Géranium : une décoction de feuilles de géranium est efficace, en gargarisme, contre le mal de gorge.

La laitue : On lavait les yeux atteints d'inflammation avec une infusion de feuilles fraîches de laitues.

Le liseron : Le liseron, désespoir du jardinier, petite plante grimpante qui, si on n'y prête pas attention envahit rapidement le potager, se faisait pardonner en soulageant certains maux. Ses feuilles cueillies en juin, simplement infusées ou cuites dans du vin constituaient un remède efficace contre les brûlures et les petites plaies superficielles. En cataplasme, elles soignaient furoncles et autres inflammations.

La menthe : Les feuilles de menthe, en infusion, 10 g par litre d'eau ont une action stimulante sur la digestion

Le vin d'oignon, qu'on fabriquait en laissant macérer 2 oignons dans un litre de vin blanc pendant six jours, était un excellent vermifuge. On en prenait 120 grammes, à jeun, tous les matins.

Le pavot : Au début du XXe siècle, de nombreux jardins possédaient encore des pieds de pavot employés comme sédatif. Leur décoction, 20 g par litre, était administrée en lavement, injection et gargarisme. Les feuilles de pavot étaient réputées narcotiques.

La rose : Une infusion de pétales de rose soulageait les inflammations de yeux.

Le thym : Aujourd'hui encore, le thym est largement utilisé à des fins thérapeutiques. Les vertus de l'infusion de thym sont multiples. Elle soigne le rhume, redonne des forces et permet de digérer les abus de beurre et de crème de la cuisine augeronne.

On peut, aussi, laver avec avantage toutes les plaies, quelque soit leur nature, avec une infusion de thym

Les vins de santé

Les vins de santé aromatisés avec des plantes connaissent depuis la plus haute Antiquité une grande popularité. Leurs vertus curatives furent mentionnées, d'abord, dans les registres des apothicaires puis répandues

dans les campagnes par les colporteurs et les almanachs. Ces publications contiennent encore de nombreuses recettes. Certaines ont été publiées dans les bulletins des Sociétés d'horticulture, comme celles citées par Michel Vivier¹.

Vin antiscorbutique

Radis noir frais	60 g
Cresson	30 g
Cochléaria	30 g
Vin blanc	2 litres

Laisser macérer 8 jour en prendre un verre à bordeaux, matin et soir.

Elixir dentifrice, pour éviter le maux de dents

Radis noir frais	30 g
Graines de fenouil	30 g.
Menthe poivrée	15 g
Eau de vie	1 litre

Laisser macérer 15 jours

Vin aux feuilles de pêcher

Nombre de feuilles	40
Nombre de sucre	40
Vin rouge	1 litre
Eau de vie (Calvados)	1 verre
Durée de macération	40 jours

« Comme le remarque Michel Vivier, cette recette a pour base le nombre 40, nombre de l'attente. Signe hautement symbolique, il donne au produit son véritable sens aux deux dimensions, l'une concrète, le vin et la feuille, l'autre magique, le temps qui fait le produit et qui lui donne sa force. »

Apéritif tonifiant²

¹ Michel Vivier, Y. Rivard « Les savoirs traditionnels des Jardiniers du Bocage normand », Cercle d'étude normand d'anthropologie., 1992

² recueilli dans le canton de Saint-Pierre-sur-Dives

Eplucher 2 oranges. Garder les zestes sans blanc. Ajouter :
2 cuillerées à soupe de chicorée
25 morceaux de sucre
Un verre et demi d'eau de vie (avec du calvados, l'apéritif est beaucoup plus efficace).
Jeter le tout dans un litre de vin rouge, laisser macérer 15 jours et filtrer.
Un verre avant chaque repas donne de l'appétit et combat l'anémie.

Plantes des prés, des bois et du bord des chemins

Les prés, les bois, les bords des chemins offrent une source inépuisable de plantes utilisées à des fins médicinales. Dans certaines recettes locales on précise même le lieu où la plante doit être cueillie afin d'avoir la plus grande efficacité. Ainsi à Saint-Georges-en-Auge, seules les infusions de feuilles de sanicle³ ramassées uniquement dans un petit chemin appelé la « Vieille Rue », pouvaient soulager de son arthrose un grand-père de la commune.

Aubépine : la tisane d'aubépine était utilisée pour lutter contre l'insomnie, l'hypertension, les angoisses, les douleurs cardiaques, les angines et les maux de gorge.

Bardane : Pour la rougeole : la bardane en décoction, une cuillerée à café toutes les cinq minutes, provoquait l'éruption en deux heures, la guérison en trois jours.

Bleuet : Le bleuet ou bleuet était utilisé en décoction contre les fièvres et en infusion pour les conjonctivites et les inflammations des paupières. Certains prétendaient qu'il guérissait les yeux bleus alors que le plantain était plus efficace pour les yeux marrons.

³ la sanicle tire son nom du latin botanique *sanicula* de *sanus*, sain, à cause des vertus médicinales de la racine. Plante herbacée des régions humides et boisées à fleurs en ombrelles.

Bouillon blanc : Les feuilles cuites dans du lait calmaient les hémorroïdes, les clous, les dartres, les ulcères et les varices. Trois verres par jour, à jeun. La décoction de feuilles de bouillon blanc était un excellent expectorant, très utile dans les bronchites, les crachements de sang, les catarrhes.

Bourrache : Cette plante, aux grandes fleurs bleues, poussant dans des lieux incultes était employée en infusion, décoction, fumigation, pour soigner rhume, bronchite, grippe, toux. Prise en infusion, elle facilitait, disait-on, les accouchements.

Bruyère : Pour se préserver des rhumatismes, il était conseillé de dormir sur un matelas de bruyères. L'infusion de ses sommités fleuries (60 g par litre d'eau) était réputée diurétique.

Capillaire : Cueilli en petites touffes dans les vieux murs, le capillaire bouilli avec de la racine de guimauve était très efficace contre la toux. Il fallait en prendre le matin à jeun jusqu'à l'arrêt de la toux.

Petite Centaurée : La petite centaurée ou herbe à la fièvre se rencontre dans toute la France. Elle se récoltait en juillet et devait être séchée rapidement. Il fallait l'envelopper dans des cornets de papier afin de conserver la couleur et les propriétés de ses fleurs. La petite centaurée, en tisane, était réputée pour arrêter les accès de fièvre.

On confectionnait avec cette plante le vin de centaurée (60g de centaurée pour un litre de vin blanc) On en prenait un petit verre une demi-heure avant chaque repas pour stimuler l'appétit.

Chiendent : Une décoction de racines de chiendent faisait uriner et permettait de lutter contre la fièvre.

Tisane commune : elle se faisait avec de l'orge et du chiendent que l'on mettait à bouillir dans l'eau. On y ajoutait un peu de réglisse pour lui donner un goût agréable. Elle rafraîchissait et combattait la fièvre mais il ne fallait pas en abuser.



1. VIOLETTE

Viola odorata (Violacées)

Violette de Mars, violette de Carême

2. TUSSILAGE

Tussilage farfara (Synanthérées)
Pas-d'âne, herbe de Saint-Quirin

3. ABSINTHE

Absinthium vulgare (Composées)
Herbe sainte, Herbe aux vers

Consoude (Grande) : la grande consoude appelée encore, langue de vache, oreille d'âne appartient à la famille des borraginées. Elle possède une tige haute d'un mètre, épaisse, anguleuse, rameuse avec des feuilles alternes. La racine est grosse comme le doigt. Plante commune des prairies humides, on employait la racine comme émoullient et adoucissant lors des crachements de sang, des hémorragies, de la toux et des diarrhées. On pouvait la prendre en infusion 20 g par litre ou préparée en sirop.

Coquelicot : On retrouvait le sommeil, en prenant avant de se coucher, une infusion de coquelicots. Un cataplasme de feuilles de coquelicots apaisait les yeux rougis.

Fougère : Avec les feuilles sèches de fougère, on fabriquait d'excellents matelas pour les enfants faibles, rachitiques, noués et qui souffraient d'énurésie.

Les racines des fougères mâles réduites en poudre et employées en décoction étaient employées pour se débarrasser du ver solitaire.

Genêt : les fleurs de genêt sont diurétiques et très utiles dans les rétentions d'urine. On les emploie en décoction à la dose d'une bonne poignée par litre d'eau.

Lierre : Les feuilles de lierre étaient utilisées en tisane pour soigner la toux.

Menthe : Cultivée ou à l'état sauvage, la menthe était employée contre les mauvaises digestions, les palpitations, les tremblements et les vomissements.

Elle favorisait, prétendait-on, les plaisirs sensuels, surtout chez la femme.

Ortie blanche : L'ortie blanche était utilisée pour combattre les pertes blanches et les diarrhées. L'ortie blanche devait être récoltée au moment de la floraison. On faisait des infusions avec ses fleurs à raison de 20 à 30 grammes par litre d'eau.

Pissenlit : la décoction de ses feuilles et racines (60g pour 1 litre d'eau) est apéritive, diurétique et dépurative.

Plantain : en décoction (50 g par litre d'eau) le plantain était très utile pour combattre la diarrhée et la dysenterie.

Prêle : La prêle était une plante médicinale majeure utilisée, en décoction de poudre, pour soigner les cystites, la goutte, l'hydropisie, l'arthrose, les coliques néphrétiques, les hémorragies, les aphtes, les plaies ...

Primevère : Cette première fleur du printemps, employée en décoction de racines ou infusion de fleurs soignait les troubles nerveux légers, les insomnies, les migraines, les gripes, les rhumatismes.

Reine des prés : Elle était astringente, tonique et surtout diurétique. Prise en décoction (30 g pour 1 litre d'eau) elle poussait aux urines et soulageait dans les cas d'hydropisie.

Tanaisie : ses feuilles et ses fleurs ainsi que ses semences, sont toniques, stimulantes, stomachiques, vermifuges et sudorifiques. Infusion : 25 g par litre d'eau.

Répendue entre les matelas, elle chasse les puces et les punaises.

Violette : l'infusion des fleurs de violette constituait un remède populaire contre les affections de la poitrine : elle est émolliente et légèrement laxative.

Les arbres

Le bouleau : le bouleau a des propriétés incontestables. On utilisait notamment l'infusion de feuilles de bouleau et la décoction de bourgeon. La décoction d'écorce était diurétique, digestive. Au printemps le bouleau donne par incision une résine sucrée, qui par fermentation, fournissait une boisson alcoolique.

Le cerisier : L'infusion de queues de cerises était un diurétique efficace. Il fallait faire bouillir 40 grammes de queues de cerises dans un litre d'eau.

Les cerises étaient les amies de l'estomac, elles excitaient l'appétit, favorisaient l'évacuation de l'urine, tenaient le ventre libre.

Le chêne : On employait l'écorce recueillie au printemps en tisane et en décoction, elle était astringente et renfermait une forte proportion de tannin. On l'utilisait contre la diarrhée, la dysenterie, les hémorragies ; on l'employait également contre les gerçures et comme désinfectant des plaies. Les glands torréfiés en poudre étaient excellents pour les enfants scrofuleux⁴.

Le frêne : Les feuilles de frêne devaient être cueillies lorsqu'elles laissent suinter une espèce de gomme visqueuse, en mai ou en juin. On les faisait sécher à l'ombre.

On en confectionnait une décoction : 20 gramme de feuilles sèches pour 200 grammes d'eau. On ajoutait une feuille de menthe et on buvait une tasse de cette boisson toute les trois heures ou seulement le matin à jeun et le soir après le repas. On faisait ce traitement pendant quinze jours.

L'écorce de frêne était employée pour lutter contre la fièvre en décoction à la dose de 50 gramme d'écorce pour un litre d'eau.

La racine a été également utilisée contre l'hydropisie de la façon suivante : « On met dans un pot neuf en terre, pouvant contenir 2 litres d'eau, 3 fortes poignées de racines de frêne ; on les racle et coupe en petits morceaux et on fait bouillir jusqu'à réduction de moitié. Le malade doit boire à jeun et chaque matin un grand verre de cette eau tiède. Cette tisane produit d'abord un effet purgatif, une envie abondante d'uriner et enfin une prompte guérison.

L'Association « Montviette-Nature » a recueilli dans sa commune⁵ la recette de la « **Frênette** », vin apéritif : « Faire bouillir un paquet de chicorée torréfiée. Faire dissoudre 3 kg de sucre. Dissoudre 45 g d'acide tartrique dans trois litres d'eau bouillante. Arroser avec 150 g de feuille de frêne séchées. Laisser infuser 2 heures et passer. Verser les 3 préparations dans un tonneau de 60 litres. Compléter avec l'eau mais ne pas remplir tout

⁴ enfant au tempérament lymphatique avec prédisposition aux infections de la peau et des muqueuses et à la tuberculose ganglionnaire.

⁵ Montviette, arrondissement de Lisieux, canton de Saint-Pierre-sur-Dives
Recette citée dans la brochure éditée par cette association « Jardins savoureux du Pays d'Auge ».



Frêne européen (*Fraxinus excelsior*)

à fait. Laisser refroidir. Ajouter 60 grammes de levure délayée dans l'eau froide. Laisser macérer et fermenter pendant 9 jours sans refermer le tonneau. Le dixième jour mettre en bouteilles, boucher et ficeler le bouchon car il risquerait de sauter comme du champagne".

Le hêtre : les graines de frêne (les faines) servaient à fabriquer une huile très fine employée en médecine. L'écorce fraîche des hêtres employée en infusion (25 g par litre d'eau) combattait les fièvres des marais.

Le houx : Les feuilles de houx, en décoction calment les fièvres.

Le pommier : L'écorce du pommier employée en décoction, 60 g d'écorce pour 5000 g d'eau, permettait de lutter contre les diarrhées et les fièvres

La pomme, symbole de la Normandie, possède toutes les vertus. Ne dit-on pas :

« Manger une pomme chaque matin,
chasse le médecin ».

Quelques petits malins ajoutaient : « A condition de bien viser ! »

Au XVI^e siècle, un célèbre médecin originaire de Normandie, médecin du roi Charles IX, publie un ouvrage « Traité du vin et du cidre » dans lequel il vante les vertus thérapeutiques du cidre ce qui ne peut que flatter notre fierté de Normand. Julien Le Paulmier est né dans le Cotentin en 1520, peut-être au village d'Agneaux. Très jeune il quitte sa famille et suit les cours de la faculté de médecine de l'université de Caen. Julien Le Paulmier est reçu maître es arts en 1548 et s'inscrit à la Faculté de médecine de Paris. C'est seulement le 12 mars 1554 qu'il est reçu bachelier en médecine. Il est attaché comme médecin à l'Hôtel-Dieu de Paris. Devenu professeur de médecine en l'Université de Paris, Julien le Paulmier avait, comme beaucoup de ses confrères, embrassé les doctrines de la Réforme. La persécution le contraignit à quitter la capitale et à se réfugier en Normandie

Revenu à Paris après la saint Barthélémy, il est appelé près du roi Charles IX, en proie à une maladie que les plus habiles médecins de la cour étaient impuissants à guérir. Julien Le Paulmier parvint à soulager les souffrances du roi, dès lors sa réputation est à son comble, il soigne de la gravelle Montaigne, en 1580 puis il suit, en qualité de médecin François, duc d'Anjou puis d'Alençon, frère de Charles IX, dans sa campagne des

Flandres. Il eut la bonne fortune de guérir ce prince d'une maladie dont il avait été atteint à Dunkerque. Celui-ci se montra reconnaissant et le nomma un de ses médecins ordinaires, fonctions qu'il conserva jusqu'à la mort du duc en 1584.

Après avoir acquis, en 1583, les baronnies de Vendeuvres⁶ et de Grandmesnil⁷ se sentant menacé de phtisie, il s'installa en Normandie. Il retrouva la santé lorsqu'il eut cessé de boire du vin pour ne plus faire usage que de cidre « médiocrement trempé d'eau ». Plus tard, il conseilla cette méthode à ses malades, n'hésitant pas à expédier, jusqu'à Paris des bouteilles de cidre. Il prétend que le cidre est un excellent remède pour toute syncope ou faiblesse, il provoque au sommeil et tient le ventre libre, il fait abondance de lait aux nourrices. Il prescrit même le cidre contre la peste.

Il donne, enfin, la recette de cidres médicamenteux :

Prenez 2 livres racine de campane cueillie au printemps, hachée par tranche et séchée ; 1 livre d'absinthe vulgaire, sec, en ôtant la tige, 50 livres de cidre de pommes douces venant du pressoir. Mettez le tout dans un baril afin que le cidre se cuisant par sa propre chaleur, sous la bonde, prenne la vertu de la campane et de l'absinthe. Ce cidre fait mourir les vers des enfants, conforte l'estomac, aide à la digestion, refoule et consume les vents, excite l'appétit, fortifie l'estomac et le foie.

Prenez 50 livres de cidre de pommes douces venant du pressoir, une livre de jus de Pas d'Ane, de scabieuse, de bugle, de senicle et de renette, faites bouillir jusqu'à consommation des dits jus, écumez bien le tout puis mettez le dans un baril en ajoutant une livre de terre de sigille, 4 livres de sucre Rosat. On en use au matin et avant souper 3 onces pour dose, pour empêcher la corruption du poumon des phtisiques. Si la complexion du patient est sèche et cholérique on le trempe d'eau d'orge ou de décoction de chicorée.

Notre médecin normand donne une longue liste des vertus du cidre qui expliquent selon lui la force, le tempérament et les qualités de la race des Normands grands buveurs de cidre.

⁶ canton de Morteaux-Couliboeuf, arrondissement de Falaise

⁷ canton de Saint-Pierre-sur-Dives, arrondissement de Lisieux

Quand un malade était atteint d'inflammation, surtout du poumon ou des intestins, on lui faisait boire de la tisane de pomme reinettes : on les coupait, par quartiers, et on en faisait bouillir deux ou trois dans un litre d'eau avec un peu de réglisse, pendant dix minutes.

Le « Médecin des Pauvres » prétend que le cidre constitue une boisson très agréable et fort salubre, ainsi qu'on peut s'en assurer par la beauté, la forme et la vigueur des Normands, des Bretons et des habitants de la Biscaye (Espagne) qui en font leur boisson ordinaire.

Le noyer : Les feuilles de noyer prises en infusion activaient la digestion et la circulation du sang

Le saule : L'écorce seule était en usage. Il fallait qu'elle soit prise sur des branches de quatre ans, desséchées avec soin et conservées à l'abri de l'air et de l'humidité. On l'employait en décoction (60 gramme par litre d'eau).

Le sureau : Les fleurs fraîches de sureau étaient vomitives et purgatives ; desséchées, en tisane 10 g de fleurs sèches par litre d'eau), elles augmentaient la transpiration. Bouillies pendant trois heures et employées en bain de pieds, les feuilles de sureau constituaient un remède efficace contre la goutte.

Le tilleul : Les vertus apaisantes des fleurs du tilleul étaient bien connues. En infusion, elle faisait digérer et prédisposait au sommeil. Quelques fleurs, dans le bain, calmaient le nourrisson.

Les recettes traditionnelles, les remèdes de bonnes femmes⁸

A la campagne, chaque famille possédait, semble-t-il, ses propres recettes pour soigner les maux de tous les jours. Ces recettes, le plus souvent confectionnées à base de plantes, se transmettaient, oralement, de génération en génération ou étaient conservées dans des carnets comme celui rédigé par Guillaume Cousin⁹ en 1731.

Carnet de Guillaume Cousin

Exemple de recettes transmises à l'intérieur d'une famille, le mémoire a d'abord été rédigé par Guillaume Cousin père, en 1731, puis recopié par son fils Guillaume en 1740.¹⁰

Mémoire pour l'année 1731
Appartenant à Guillaume Cousin
Du Ponteaudemer 1731

*Secrets de toutes sortes
d'espèces à l'épreuve
Traduit des écrits de défunt mon
Père Guillaume Cousin
Par moy en l'année 1740*

⁸ Ou plutôt de bonne fame, du latin fama signifiant renommée. Il s'agit donc de remède de bonne renommée.

⁹ Carnet découvert et conservé par Michel Cottin, ancien président de la Société historique de Lisieux. Je remercie mon amie Colette Cottin de m' avoir confié ce témoignage particulièrement intéressant sur la façon de se soigner au XVIIIe siècle.

¹⁰ Très fréquemment au XVIIIe siècle le fils aîné portait le même prénom que son père.

Recette de l'élixir de longue vie

Mieux vaut prévenir que guérir... Le carnet de Guillaume Cousin commence par la transcription d'un élixir de longue vie dû, précise-t-il, à un célèbre médecin suédois :

« Recette¹¹ trouvée dans les papiers du fameux docteur Yernesse, médecin suédois, après sa mort arrivée à l'âge de cent quatre ans après une chute de cheval. Ce secret était depuis plusieurs siècles dans sa famille. Son aïeul a vécu cent trente ans et sa mère cent sept, son père cent douze par l'usage journalier de sept à neuf gouttes matin ou soir dans le double de vin rouge thé ou bouillon.

Drogues pour le composer :

Une once et un gros d'aloès

Un gros de zédoaire¹²

Un gros d'agaric¹³ blanc

Un gros de gentiane un gros de safran du levant un gros de rhubarbe fine

Un gros de thériaque¹⁴ de Venise

Mettez en poudre, passez au tamis de soie les six premières drogues, mettez les dans une bouteille de gros verre et la thériaque la dernière. Jetez dessus une pinte de bonne eau de vie, bouchez cette bouteille d'un simple parchemin mouillé. Quand il sera sec, piquez le de plusieurs trous d'épingle

¹¹ Cette recette figure dans le carnet de Guillaume Cousin

¹² zédoaire, nom donné à des rhizomes ou racines provenant des Indes et de différentes îles de la Polynésie et des Moluques. La zédoire longue et la zédoire ronde ont une saveur amère, fortement camphrée ; elles sont employées l'une et l'autre comme stimulantes et antispasmodiques.

¹³ agaric, nom collectif donné à tous les champignons à chapeau et à lamelles

¹⁴ thériaque, préparation pharmaceutique opiacée de consistance molle, formée de poudres mélangées à du sirop, du miel, des pulpes végétales, employée contre les morsures de serpent

de peur que la fermentation casse la bouteille. Mettez à l'ombre pendant neuf jours matin et soir, ayez soin de bien remuer la bouteille pour bien mêler les drogues. Le dixième jour, sans remuer la bouteille, coulez doucement l'infusion dans une autre tant qu'elle vienne claire et bouchez bien avec du linge cette collature. Et puis mettez sur vos drogues une seconde pinte d'eau de vie que vous laisserez encore neuf jours toujours bouché du parchemin piqué, remuant deux fois le jour comme dessus. Le dixième jour, vous coulerez doucement votre élixir sans brouiller les drogues comme ci-dessus. Quand elles commenceront sur la fin à se mêler, mettez du coton dans un entonnoir sans le fouler et versez tout le reste de la liqueur dessus pour la filtrer dans une troisième bouteille. Vous la retirerez deux fois si elle est trouble. Couvrez l'entonnoir pour que l'élixir ne s'évente point et puis mettez toutes ces infusions ensemble très bien bouchées . Votre élixir est fait et vous pouvez en user dès le premier jour.

Avec l'usage journalier de ce trésor, on vit très longtemps sain sans avoir besoin de saignées ni autres médicaments. Il restaure les forces, anime les esprits vitaux, aiguise les sens, ôte les tremblements de nerfs, émousse les douleurs de rhumatismes, amortit les douleurs atroces de la goutte et l'empêche de remonter, nettoie l'estomac de toutes les humeurs grasses et gluantes qui causent les indigestions, les aigreurs, les migraines, les vapeurs; tue les vers, guérit toute colique d'estomac et d'entrailles au bout de quelques minutes, rend gai, soulage les hydropiques, guérit l'indigestion en une heure de temps, ôte les maux de cœur, ramollit le tympan aux sourds en distillant dans l'oreille bouchée de coton, apaise la rage d'une dent creuse pour quelque temps en y fourrant du coton imbibé; purifie le sang, le fait circuler; est un contre poison parfait, provoque ce qu'il faut aux dames, restitue les couleurs, l'embonpoint, purge imperceptiblement et sans douleurs, guérit toutes les fièvres intermittentes à la troisième dose; au plus bref c'est le restaurateur de l'humanité, il est préservatif contre les maladies contagieuses et fait pousser la petite vérole sans risque. Il a ceci d'admirable que l'on peut en prendre une forte dose impunément et qu'il est utile en tout.

Doses suivant les accidents

Les prescriptions d'utilisation de l'élixir nous présente un éventail complet des principaux maux dont souffraient nos ancêtres.

Maux de cœur, une cuillerée à bouche, tout pur.

Maux d'estomac, deux cuillerées, tout pur.
Indigestion, deux cuillerées dans quatre de thé.
Ivresse, deux cuillerées, tout pur.
Rage de goutte, surtout quand elle remonte, trois cuillerées, tout pur.
Vapeurs, l'espace de huit jours, matin et soir, une cuillerée à café dans de deux de thé ou de vin.
Coliques d'entrailles, coliques venteuses, deux cuillerées dans quatre d'eau de vie et garder le lit.
Pour les vers, pendant huit jours une cuillerée à café, pur, à jeun.
Hydropisie, pendant un mois, une cuillerée à café dans trois de vin blanc.
Fièvres intermittentes, une cuillerée et demie, tout pur, une demi heure avant le frisson; s'il ne guérit pas au premier ou second accès, il guérit inmanquablement au troisième.
Pour purger, trois cuillerées pour les robustes, deux pour les femmes, tout pur, quatre heures après un léger souper, on dort tranquillement la nuit, il n'opère que le lendemain, sans douleur ni autre précaution que de ne rien manger de cru, salade, ni laitage et ne point trop pendre l'air.

L'usage journalier de sept gouttes dans le double de vin rouge, de thé ou de bouillon pour les dames et neuf pour les hommes, fait vivre très longtemps sain, gai, alerte.

C'est un cordial magnifique, on en donne une cuillerée tout pur au malade pendant neuf jours dans trois cuillerées de bouillon, à jeun.

En mêlant une pinte de vin blanc sur le marc resté dans la bouteille après que l'élixir est fait on peut de nouveau l'utiliser en le laissant infuser un mois et en remuant toujours la bouteille deux fois par jour; il est alors excellent pour les coliques des chevaux, vaches, mulets et ânes, si on leur en faisant boire chaque soir, on peut encore en prendre un verre pour purger les pauvres gens et les tirer de langueur, après quoi, il faut jeter, les poudres n'étant plus propres à rien.

Depuis deux ans que j'en prends, dit une religieuse, sans manquer un seul jour, sept gouttes au soir, je ne me suis senti que très légèrement des cruelles douleurs d'une goutte habituelle qui m'ôtait l'usage des jambes et souvent des mains ».

Médecine pour tous maux¹⁵ (G.C.¹⁶)

Dans une chopine¹⁷ de vin blanc, mettre une once de séné, demi once de feuilles de thym ou de serpolet et deux dragmes d'épithème¹⁸. Mettez le tout dans un pot vernissé bien bouché. Laissez infuser durant quarante heures. Au bout de ce temps, passez le tout par un linge et donnez le, en trois matins, au malade, deux heures après, faites lui boire un bouillon.

Cette purgation est propre pour la goutte, la sciatique, les dartres, la gale, elle purifie la mélancolie (nommée la mer ancolie dans le texte), le flegme, le cerveau, le foie, la rate, les poumons, désopile¹⁹ les entrailles, aiguise la vue, l'ouïe, ôte la douleur, déteste le mal caduc, le trouble d'esprit, aide à la guérison des ulcères. Elle est facile à composer et propre en tout temps.

Antidote (G.C.):

20 grains de safran, ½ gros de vitriole, 3 gros de camphre, 1 petit pot d'eau de vie, le tout dans 3 pots d'eau de rivière infusés ensemble ; cela est bon pour tous maux.

¹⁵ Principales mesures utilisées par les apothicaires sous l'Ancien Régime :

Grain : pesanteur d'un grain d'orge de moyenne grosseur

Scrupule : pesanteur de 24 grains

Dragme ou **gros** contient 3 scrupules ou 72 grains

Once : comprend 8 gros ou 576 grains.

Livre : la livre en médecine comprend 16 onces.

On mesure encore les ingrédients solides en :

Manipule ou **poignée** qui est tout ce qu'on peut prendre en une fois avec la main.

En pincée tout ce que l'on peut prendre avec les trois premiers doigts en commençant par le pouce.

(D'après le « Manuel des Dames de Charité »).

¹⁶ Les initiales **G.C.** indiquent que la recette est tirée du carnet de Guillaume Cousin.

¹⁷ Chopine : ancienne mesure de capacité contenant environ la moitié d'un litre.

¹⁸ Epithème ou épitime : tout médicament topique (qui agit sur un point déterminé du corps) autre que onguent et emplâtre par exemple poudres, cataplasmes...

¹⁹ désopiler, terme ancien de médecine signifiant désobstruer (dictionnaire Petit Robert 1973).

Selon Guillaume Cousin, il faut préparer de nombreuses tisanes : « Cette partie du traitement est plus essentielle que beaucoup de malades ne le pensent ; aussi recommandons-nous de boire les tisanes prescrites en assez grande quantité, dans n'importe quelle maladie »

Tisane de Mr Ste Catrine (sic) (G.C.)

Prenez une demi mesure d'avoine de la meilleure , une petite poignée de racine de chicorée sauvage normalement arrachée, mettez les bouillir ensemble dans 6 pintes d'eau de rivière, pendant trois quarts d'heure à moyen bouillon, puis vous y ajouterez demi once de cristal minéral, trois ou quatre cuillerées de miel à manger pesant environ un quarteron. Remettez encore bouillir tout ensemble pendant une demi-heure, passez le tout par un linge, mettez votre tisane dans une cruche pour refroidir.

Manière de s'en servir : On en prendra le matin à jeun deux bons verres en demeurant deux ou trois heures sans manger. Et trois ou quatre heures après le dîner encore deux autres verres. Continuez ainsi pendant quinze jours, agissant à l'ordinaire sans être obligé à aucun régime particulier. Les faibles et les infirmes peuvent en prendre qu'un verre à la fois.

Ce breuvage est facile à prendre, fort doux, et ses opérations ne causent aucune tranchée ni colique et cependant il purge parfaitement les reins, fait fort uriner, cracher et moucher, décharge le cerveau, chasse toute ordure, putréfaction et malignité interne, tout mal de tête, toute gravelle et clous²⁰, la pierre nouvellement formée, toutes fièvres tierces, toute importune pesanteur, lassitude des membres, assoupissement, ; il réveille les sens, égaye la vue, ouvre l'appétit ; il fait reposer la nuit, rafraîchit et engraisse, donne force, vigueur et entière santé ; il purge insensiblement sans qu'on s'en aperçoive ; dans le temps des plus grandes chaleurs de la canicule, il fait mieux qu'en tout autre saison ; il faut s'en abstenir dans les grandes froidures ; le temps le plus propre pour s'en servir est l'été. Il ne lâche pas le ventre mais il décharge de toute urine épaisse, graveleuse et de toutes les humeurs malfaisantes. Mr de Sainte Catrine, médecin très célèbre, en prenait trois fois l'année à Pâques, dans les très grandes chaleurs et avant l'hiver. Il a vécu près de six vingts²¹ ans et a observé une infinité de belles cures sur d'autres personnes.

²⁰ Petit furoncle

²¹ six vingts analogie à quatre-vingts, six vingts ans = cent vingt ans

Des tisanes pour tout soigner (G.C.)

Les quatre tisanes suivantes peuvent être préparées à froid comme à chaud. »

1^{ère} tisane :

Eau deux pintes²²

Miel un quart de livre

Faire bouillir pendant un quart d'heure

2^{ème} tisane :

Eau, deux pintes

Miel, un quart de livre

Faire bouillir pendant un quart d'heure et ajoutez le jus d'une orange et d'une moitié de citron.

3^{ème} tisane :

Eau, deux pintes

Gomme arabique, une once

Faire bouillir jusqu'à ce que la gomme soit fondue. Retirer, couper avec un quart de livre de miel.

4^{ème} tisane :

Eau deux pintes.

Gomme arabique une once

Faire bouillir jusqu'à ce que la gomme soit fondue, retirer, couper avec un quart de lait et sucrer

Tisanes cuites

5^{ème} tisane :

Eau, deux pintes

Gomme arabique une once

²² Pinte ancienne mesure de capacité pour les liquide valant 0.93 l environ.

Faire bouillir pendant un quart d'heure et ajouter en infusion deux ou trois feuilles d'oranger. Au moment de boire couper avec un quart de lait et sucrer.

6^{ème} tisane :

Eau, deux pintes

jarret de veau, un quart de livre.

Faire bouillir pendant un quart d'heure, retirer le veau et ajouter deux dattes et deux figes.

Anémie

Quand un enfant (ou même un adulte) avait le teint si pâle qu'on prétendait autour de lui qu'il avait du sang de navet dans les veines, il fallait lui préparer de l'eau rouillée en mettant pendant plusieurs jours un gros clou de forgeron dans un verre d'eau et de faire boire à l'anémié cette *eau rouillée*.

Une autre méthode consistait à l'emmener à l'abattoir le plus proche et de lui faire boire un bol de sang d'un animal, de préférence un bovin, fraîchement abattu.

Asthme (G.C.)

Recette de Guillaume Cousin : Il faut prendre une poignée de pulmonaire et autant de pied de lion autant de sarriette, les bien laver et les faire bouillir dans deux pots d'eau qui disent la valeur de quatre pintes de Paris pour les faire réduire à trois pintes et ensuite on coule la susdite décoction dans laquelle on mettra une livre de miel de Narbonne et l'on fera bouillir le tout et le bien écumer jusqu'à ce que le tout soit réduit à deux pintes.

Manière de s'en servir :

Il faut en prendre un verre le matin et un autre deux heures après dîner et de même après le souper. Il faut continuer ce remède pendant plusieurs jours.

Dépuratif

Médication qui a la propriété de d'épurer le sang, les humeurs par la transpiration ou en faisant uriner abondamment.

Faire une décoction avec un verre de racines de pissenlit, un verre de racines de doches (rumex), une poignée d'herbes de la saint Jean²³ et deux litres d'eau. Réduire à moitié par ébullition.

Diphthérie

Les infusions de bourgeons de ronce sont très efficaces pour combattre la diphthérie.

Rhume

Quand on possédait un jardin, on prenait quelques navets que l'on découpait en fines rondelles qui étaient mises à macérer dans du sucre candi. On devait boire une cuillerée de ce sirop, le soir, avant de se coucher.

D'autres personnes préféraient faire bouillir 3 feuilles de lierre dans un peu d'eau « pour faire cracher » ou boire du lait chaud avec de la guimauve.

Pendant le remède le plus utilisé par les Augérons, et, nous a-t-on précisé, le plus efficace pour guérir angine, rhume, maux de gorge et toux reste

²³ Les herbes de la saint Jean sont les herbes cueillies dans la nuit de la saint Jean soit la nuit du 24 juin. Selon le manuel de l'invocation des saints, saint Jean était invoqué contre l'épilepsie, les convulsions, les spasmes, les vertiges, la danse saint Guy, la grêle, les maladies des enfants et la peur ; pour les agneau, les animaux domestiques, les laboureurs, les femmes qui vont être mères, et pour la guérison des plaies, des dartres, et maladies de la peau, les rhumatismes, les maux d'yeux.

malgré tout, le « flip », dont voici la recette pratiquée en Pays d'Auge : Faire bouillir dans une casserole, un verre de cidre et un verre d'eau de vie (calvados) ajouter du sucre et un peu d'eau (pas trop). Se coucher en mettant son chapeau au pied du lit. Boire doucement son flip. Quand on voit deux chapeaux, on peut s'endormir. Au réveil, le rhume est parti.

Tension

Pour combattre la tension, on faisait macérer 20 g de gui dans du vin blanc de Montbazillac²⁴ pendant un mois. On buvait un verre du mélange, tous les midis pendant le repas.

Vers intestinaux :

Les vers intestinaux dont souffraient fréquemment les enfants, étaient pour les Normands une véritable calamité. Digérait-il mal ? Toussait-il ? Les commères et autres guérisseurs vous prédisaient « qu'il était atteint de vers » et que sa santé allait fortement s'en ressentir.

L'activité des vers intestinaux était amplifiée les nuits de pleine lune. L'enfant pouvait alors être victime de « convulsions de vers ». Des mesures préventives étaient donc nécessaires comme d'absorber, chaque matin à jeun, un verre de vin blanc dans lequel on avait mis de l'ail à macérer afin de chasser les vers. On pouvait aussi boire une infusion d'ail dans de l'eau de vie ou mieux d'absinthe dans du vin blanc, mais cette « tisane » était plutôt réservée aux adultes.

.

.

²⁴ Il est, paraît-il, indispensable de prendre du Montbazillac, un autre vin blanc risquerait de ne pas avoir d'effet .

